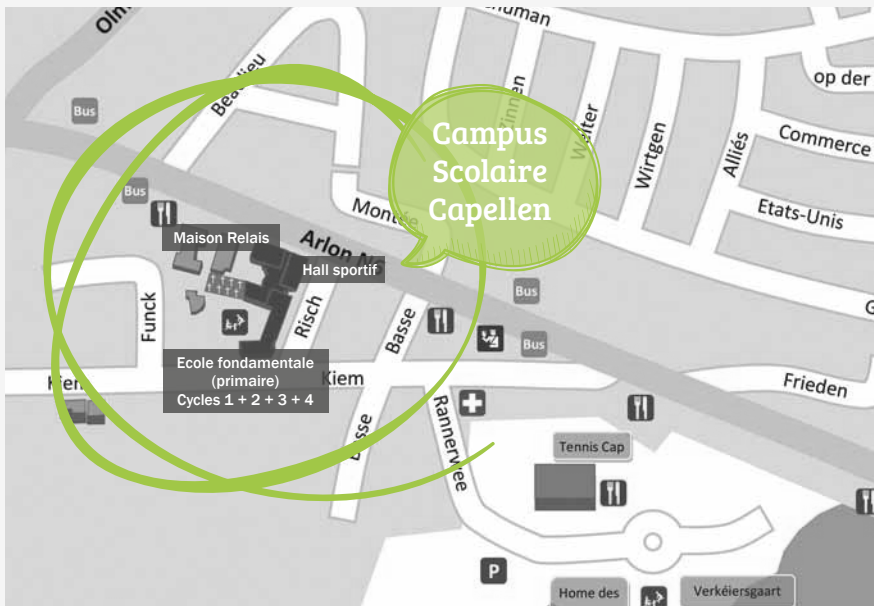
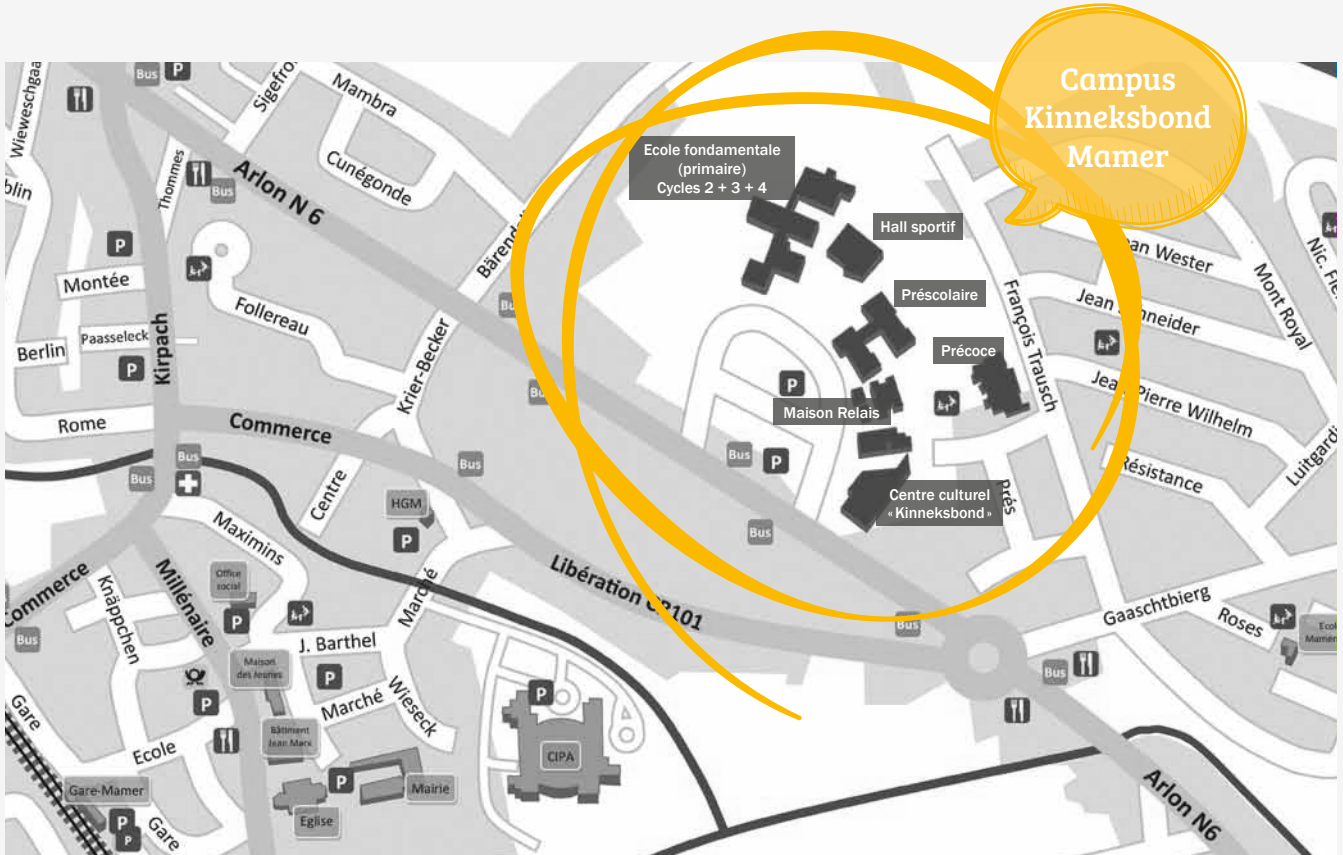


Schoulbuet 2018 - 2019





Campus « Kinneksbond » Mamer

42, route d'Arlon
L-8210 Mamer
T. 26395 - 600

Maison Relais Mamer
T. 26395 - 200

Campus Scolaire Capellen

45, route d'Arlon
L-8310 Capellen
T. 26395 - 600

Maison Relais Capellen
T. 26395 - 800

Préface

Vorwort



Sous le signe de l'innovation et de la croissance!

Les écoles de Mamer ont du succès. Près de 800 élèves fréquenteront les écoles de Mamer et Capellen cet automne, une première pour ces deux sites et en même temps une reconnaissance pour les nombreux efforts consentis afin d'en faire des lieux modernes d'éducation. C'est aussi un signe de confiance de la part des parents d'élèves. Le Kinneksbond Mamer et le Campus Capellen sont ainsi valorisés.

Afin de répondre à une croissance constante de la population, nous voulons proposer une offre scolaire innovatrice et moderne, adaptée aux besoins de chacun. C'est pourquoi la Maison Relais sera agrandie. Chaque enfant âgé de 3 ans et plus y aura une place garantie. L'entrée en janvier à l'enseignement précoce pour les enfants de cette même tranche d'âge sera maintenue.

L'école fondamentale de Mamer attache une grande importance au luxembourgeois comme langue d'intégration au sein et en dehors de l'école. Voulant toujours aller de l'avant, l'école compte offrir des cours d'anglais, de russe et de chinois en option, soit à l'école, soit à la Maison Relais. Des cours de portugais sont déjà enseignés en dehors des heures de classe.

L'école ne pourrait évoluer sans les efforts du corps enseignant, personnel qui enrichit le programme scolaire en permanence par des projets conçus spécialement pour les enfants. Je salue, une fois de plus, la réalisation du Vivarium du site Mamer, permettant aux enfants de mieux connaître la faune et la flore à travers l'observation d'animaux. Le « Beiendag » est fort apprécié, et l'« Apeldag », lancé l'année dernière, est aussi salué par les enfants. Cette méthode d'un enseignement proche de la vie réelle est utilement complétée par les classes de neige et d'été ainsi que par les nombreuses excursions thématiques.

Dans ce cadre, la vie politique, l'économie et les rouages de la société, de même que l'esprit d'entrepreneur, la familiarisation avec l'environnement et l'économie circulaire ne doivent pas rester des concepts inconnus pour nos élèves. Il me tient à cœur d'initier à l'école des projets pilotes en collaboration avec le personnel enseignant et des experts externes afin de stimuler le goût du savoir. Dans un même esprit et le souci de moderniser l'enseignement, j'envisage le lancement d'un projet pilote en mettant une tablette informatique à la disposition de chaque élève de l'école fondamentale. Finalement, il me tient à cœur d'élargir l'éveil musical au précoce et au préscolaire.

Je tiens à remercier le collège échevinal, le conseil communal et le personnel enseignant de la bonne collaboration. Mes remerciements très sincères vont aux enseignants et éducateurs pour les efforts entrepris et les résultats obtenus.

En espérant vous revoir bientôt, je vous souhaite, chers parents, chers élèves et membres du corps enseignant, une bonne rentrée 2018/2019 !

Meilleures salutations,
Gilles ROTH, Bourgmestre

Im Zeichen von Innovation und Wachstum!

Die Mamer Schulen erfreuen sich großer Beliebtheit. Fast 800 Schüler werden in diesem Herbst die Schulen in Mamer und Capellen besuchen, eine Premiere für diese beiden Schulen, gleichzeitig eine Anerkennung für die Bemühungen, aus diesen Einrichtungen moderne Bildungsstätten zu machen, aber auch ein Vertrauensbeweis der Eltern.

Um einem ständigen Wachstum der Bevölkerung gerecht zu werden, möchten wir ein innovatives und modernes Schulangebot, das allen Bedürfnissen gerecht wird, unterbreiten. So wird die Maison Relais vergrößert. Jedem Kind ab drei Jahren wird hier ein Platz garantiert. Die Früherziehung mit einem möglichen zweiten Schuleinstieg im Januar bleibt den Kindern gleichen Alters erhalten.

Die Grundschule Mamer mißt der luxemburgischen Sprache als Integrationssprache innerhalb und außerhalb der Schule eine große Bedeutung zu. Im Zeichen des Fort-

schritts möchte die Grundschule zukünftig auch Kurse in Englisch, Russisch und Chinesisch als Option, sei es in der Schule oder in der Maison Relais, anbieten. Kurse in portugiesischer Sprache werden bereits außerhalb der Schulstunden angeboten.

Die Entwicklung der Grundschule läuft nicht ohne den Einsatz des Schulpersonals, daß unser Schulprogramm stetig durch neue speziell für die Kinder konzipierte Projekte bereichert. Ich begrüße deswegen erneut das Vivarium im Kinneksbond Mamer, in dem alle Klassen durch diese Tierbeobachtung Fauna und Flora näher kennenlernen. Der „Beiendag“ ist äußerst beliebt, und der neu gestartete „Apeldag“ wurde letztes Jahr begeistert aufgenommen. Abgerundet wird diese Methode des realitätsnahen Lehrens durch die Winter- und Sommerkolonie sowie die zahlreichen thematisch gestalteten Tagesausflüge.

In diesem Sinne dürfen Politik, Wirtschaft und Gesellschaft sowie Unternehmergeist, Umwelterziehung und Kreislaufwirtschaft keine Fremdwörter für unsere Schüler mehr sein. Mir ist wichtig, zusammen mit dem

Lehrpersonal und externen Fachleuten Pilotprojekte in der Schule zu initiieren. Lernmethoden und Bildungsinstrumente sind im Wandel. Mir wäre in diesem Zusammenhang wichtig ein zukunftsorientiertes Pilotprojekt zu starten, indem wir jedem Grundschulkind ein Tablet zur Verfügung stellen. Darüber hinaus wünschte ich, die musikalische Früherziehung (éveil musical) sowohl auf die Früherziehungsklassen (Précoce) als auf die Vorschulklassen (Préscolaire) auszudehnen.

Ich möchte hiermit dem Schöfferrat, dem Gemeinderat und dem Schulpersonal für die gute Zusammenarbeit danken. Mein herzlicher Dank auch an alle Lehrer, Lehrerinnen, Erzieher und Erzieherinnen für ihre Leistungen der letzten Jahre.

In der Hoffnung, euch bald wiederzusehen, wünsche ich euch, liebe Eltern, liebe Schüler und liebes Schulpersonal, einen guten Start ins Schuljahr 2018/2019!

Mit freundlichen Grüßen,
Gilles ROTH, Bürgermeister



Impressum

Le « Schoulbuet » paraît sous la responsabilité du collège des bourgmestre et échevins.

Photos Mammerschoulen, Commune de Mamer, iStockphoto.com

Layout Comed Impression Imprimerie Heintz



PacteClimat
Ma commune s'engage pour le climat


Klima-Bündnis
Lëtzebuerg


Mir sinn eng Fairtrade Gemeng



Marcel SCHMIT (échevin), Gilles ROTH (bourgmestre), Roger NEGRI (échevin)

Ce bulletin est à garder précieusement pendant l'année scolaire 2018-2019.
Diese Broschüre ist während des Schuljahrs 2018-2019 sorgfältig aufzubewahren.

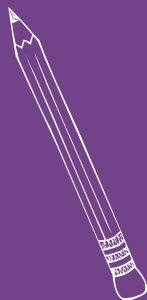
Schoulbuet 2018-2019

Sommaire

Inhaltsverzeichnis

Plan des localités de Mamer et de Capellen <i>Plan der Ortschaften Mamer und Capellen</i>	02	Maisons Relais	22	Sécurité / Transport	37
Préface / <i>Vorwort</i>	03	Maisons Relais Mamer et Capellen	23	Rentrée des classes 2018 <i>Schulbeginn 2018</i>	38
Impressum	04	Après-midis récréatifs <i>Fräizäitnomëtteger</i>	26	La sécurité en un coup d'œil <i>Sicherheit auf einen Blick</i>	40
Ecole	06	Parascolaire	27	Transport scolaire (Pedibus) <i>Schultransport (Pedibus)</i>	41
Infos générales <i>Allgemeine Infos</i>	07	Ecole de musique <i>Musikschule</i>	28	Transport scolaire (Bus) <i>Schultransport (Bus)</i>	42
Ecole fondamentale Cycle 1	08	Cours d'éducation physique et de natation <i>Turn- und Schwimmunterricht</i>	29	Photos de classes	45
L'éducation précoce <i>Die Früherziehung</i>	08	LASEP		Classes scolaires 2017-2018 <i>Schulklassen 2017-2018</i>	46
L'enseignement préscolaire <i>Der Vorschulunterricht</i>	10	Ligues des associations sportives de l'enseignement primaire	29	Partenaires	69
Centre d'apprentissage individualisé (CAI) Cycle 1 - Préscolaire	12	Art à l'école	29	Lycée Josy Barthel Mamer	70
Ecole primaire Cycles 2 + 3 + 4 <i>Primärschule Zyklen 2 + 3 + 4</i>	13	Musique à l'école	29	Associations des parents d'élèves de Mamer et Capellen APEM & APECH <i>Elternvereinigungen</i>	73
Accueil primo-arrivants <i>Begleitung von Neuankömmlingen</i>	16	Activités 2017-2018	30	Infos	74
Nos règles scolaires <i>Unsere Schulregeln</i>	17	Classes de neige <i>Schneeklassen</i>	31	Equipe médico-socio-scolaire	75
Bibliothèques scolaires <i>Schulbibliotheken</i>	18	Classes aventure <i>Erlebnisklassen</i>	32	Service pour enfants malades à domicile <i>Service Krank Kanner Doheem</i>	75
Vivarium	20	Journée sportive <i>Schoulsportdag</i>	33	Dispositifs d'aide <i>Hilfsmittel</i>	76
Les Représentants des Parents d'élèves Mamerschoulen (RePaMa) <i>D'Elterenverrieder vun de Mamerschoulen (RePaMa)</i>	21	Journée de l'arbre <i>Dag vum Bam</i>	34	Calendrier scolaire 2018-2019 <i>Schulkalender 2018-2019</i>	78
		Journée de la pomme <i>Apeldag</i>	34	Informations et contacts <i>Nützlich und Kontakte</i>	79
		Course Fairtrade <i>Fairtrade Laf</i>	35	Galerie Photos <i>Fotogalerie</i>	81
		Journée de l'abeille <i>Beiendag</i>	35		
		Fête de l'école <i>Schoulfest</i>	36		

E



C



O



Ecole

06

Infos générales

Allgemeine Infos 07

Ecole fondamentale Cycle 1

L'éducation précoce

Die Früherziehung 08

L'enseignement préscolaire

Der Vorschulunterricht 10

Centre d'apprentissage individualisé (CAI)

Cycle 1 - Préscolaire 12

Ecole primaire Cycles 2 + 3 + 4

Primärschule Zyklen 2 + 3 + 4 13

Accueil primo-arrivants

Begleitung von Neuankömmlingen 16

Nos règles scolaires

Unsere Schulregeln 17

Bibliothèques scolaires

Schulbibliotheken 18

Vivarium.....

20

Les Représentants des Parents

d'élèves Mamerschoulen (RePaMa)

D'Elterenverrieder vun de

Mamerschoulen (RePaMa) 21

L



E



Infos générales Allgemeine Infos

Ecole

Rentrée scolaire :

Lundi, le 17 septembre 2018



Début des cours :

L'école commence à 7h55.

Les heures de début et de fin des cours sont à respecter impérativement.

Surveillance des élèves :

10 minutes avant et après l'heure fixée pour le début, respectivement la fin des cours.

Maison Relais

Prise en charge des enfants en dehors des heures de classe :
7h00 à 19h00

Les inscriptions respectives se font exclusivement à la Maison Relais.

Absence / Dispense

Téléchargement de la demande de dispense de fréquentation des cours et du formulaire pour excuser un retard ou une absence sous :

www.mamerschoulen.lu



Matériel scolaire

Matériel scolaire durable et sans substances nocives et polluantes sous :

www.ech-kafe-clever.lu



Contact Ecole – Parents

Réunions d'information communes en début d'année pour parents d'élèves. Consultations individuelles sur rendez-vous.

Schule

Beginn des Schuljahres:

Montag, den 17. September 2018



Unterrichtsbeginn:

Die Schule beginnt um 7:55 Uhr.

Die Schulzeiten sind unbedingt einzuhalten.

Aufsicht der Schüler:

Die Kinder werden 10 Minuten vor Schulbeginn und 10 Minuten nach Schulschluss beaufsichtigt.

Maison Relais

Betreuung der Kinder außerhalb des Unterrichts in der „Maison Relais“:
7:00 bis 19:00 Uhr

Diesbezügliche Einschreibungen sind ausschließlich in der „Maison Relais“ möglich.

Abwesenheit / Freistellung

Herunterladen des Antrags zur Freistellung vom Unterricht und das Formular zur Entschuldigung bei Verspätung oder Abwesenheit unter:

www.mamerschoulen.lu



Schulmaterial

Schadstofffreies und nachhaltiges Schulmaterial unter:

www.ech-kafe-clever.lu



Kontakt Schule – Eltern

Gemeinsame Informationsversammlungen für Eltern zu Beginn des Schuljahres.
Einzelne Gespräche auf Anfrage.

Contacter l'école :

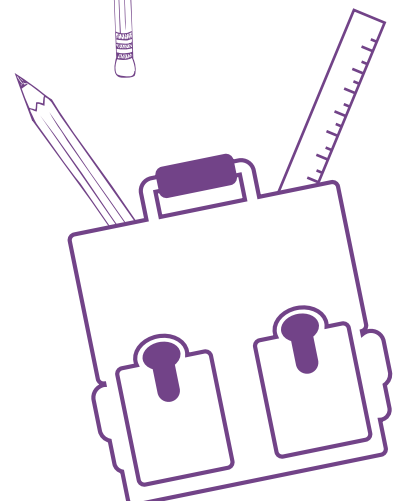
T. 26395 - 600

Pour contacter le personnel enseignant de votre enfant :

prenom.nom@mamerschoulen.lu

Zur Kontaktaufnahme mit der Lehrkraft ihres Kindes:

vorname.name@mamerschoulen.lu



Ecole fondamentale Cycle 1



L'éducation précoce *Die Früherziehung*

Chaque enfant ayant trois ans révolus au 1^{er} septembre 2018 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce. L'inscription qui est gratuite doit se faire pour un minimum de 3 demi-journées par semaine (dont au moins un après-midi). La Commune de Mamer organisera une deuxième rentrée pour l'éducation précoce après le congé de Noël pour les enfants qui auront atteint l'âge de trois ans entre le 01.09.2018 et le 31.12.2018. L'inscription de ces enfants dépend de la disponibilité des plages libres.

La fréquentation de l'éducation précoce n'est pas obligatoire. Elle permet cependant aux enfants de prendre contact de façon ludique avec d'autres enfants. Dès la petite enfance, qui constitue une phase de développement intense, il convient de préparer les enfants à une vie d'autonomie, de découvertes et d'apprentissages tout au long de la vie. Par le contact avec les autres, l'enfant peut développer ses capacités langagières, communicatives et sociales, physiques et motrices, affectives et cognitives.

Suivant le règlement ministériel, le transport scolaire de l'éducation précoce n'est pas assuré par la commune.

Jedes Kind, das am 1. September 2018 drei Jahre alt ist, kann in eine Klasse der Früherziehung aufgenommen werden. Die Einschreibung erfolgt für mindestens drei halbe Tage (davon mindestens einen Nachmittag) und ist gratis. Nach den Weihnachtsferien findet eine zweite Einschulung statt für die Kinder, die zwischen dem 01.09.2018 und dem 31.12.2018 drei Jahre alt werden. Die Einschreibung dieser Kinder erfolgt auf Basis der freien Kapazitäten.

Der Besuch der Früherziehung ist nicht obligatorisch. Er ermöglicht den Kindern jedoch, auf spielerische Weise andere Kinder kennen zu lernen. Ab der frühen Kindheit, die eine intensive Entwicklungsphase darstellt, sollen die Kinder auf ein Leben voller Autonomie, Entdeckungen und Erlernen vorbereitet werden. Durch den Kontakt mit anderen Kindern können sie ihre sprachlichen, kommunikativen und sozialen, physischen und motorischen, affektiven und kognitiven Fähigkeiten entwickeln.

Laut ministerieller Verordnung wird bei der Früherziehung kein Schultransport von der Gemeinde gewährleistet.

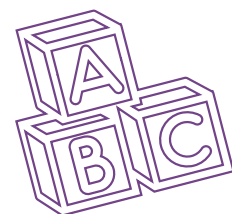
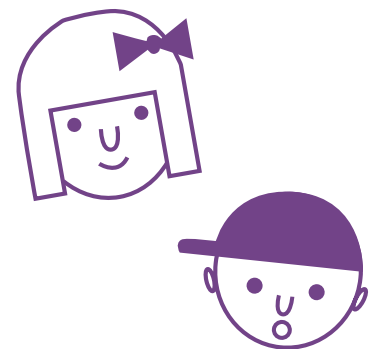
Mamer & Capellen

president@mamerschoulen.lu
T. 26395 - 600

Marc THOMMES
président du Comité d'école
T. 691 32 35 11

Christiane DE LA HAMETTE
adjoindte au président
T. 691 32 35 12

Maryse BADEN
adjoindte au président
T. 691 31 35 28





Lu - Ve
Mo - Fr
 7:55 - 11:30
Lu + Me + Ve
Mo + Mi + Fr
 14:00 - 16:00



L'éducation précoce : enseignantes, éducateurs et classes

Die Früherziehung: Lehrerinnen, Erzieher und Klassen

MAMER
CAPELLEN

Classe A

Klasse A

Titulaire	Lehrerin	Anouk MORBY	T. 26395 - 305
Educatrice	Erzieherin	Tanja ZAHLES	

Classe B

Klasse B

Titulaire	Lehrerin	Anne-Marie ESCHETTE	T. 26395 - 308
Educatrice	Erzieherin	Sandy DAUPHIN / Laura BIVER	

Classe C

Klasse C

Titulaire	Lehrerin	Nancy BRAUN	T. 26395 - 307
Educateur	Erzieher	Christian WULFF	

Classe D

Klasse D

Titulaire	Lehrerin	Françoise WEYDERT	T. 26395 - 732
Educatrices	Erzieherinnen	Sandra MERGEN / Stéphanie WELBES / Sandy HOSCHIED	

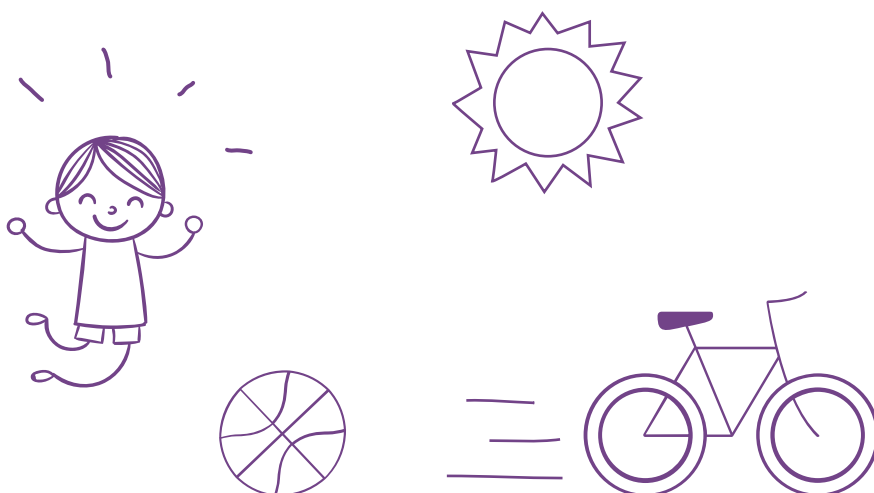
Ecole fondamentale Cycle 1 (suite)



L'enseignement préscolaire *Der Vorschulunterricht*

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus au 1^{er} septembre 2018 doit suivre l'éducation préscolaire. L'enseignement préscolaire est organisé d'après le principe de groupes mixtes, c'est-à-dire que chaque classe accueille des enfants de la première et des enfants de la deuxième année de l'éducation préscolaire. Ce système favorise la communication et les apprentissages sociaux, il augmente les possibilités d'imitation, d'entraide et de coopération entre enfants d'âges différents.

Jedes Kind, das am 1. September 2018 vier Jahre alt ist, muss den Vorschulunterricht besuchen. Der Vorschulunterricht wird nach dem Prinzip der gemischten Gruppen organisiert, das bedeutet, dass in jeder Klasse Kinder aus dem ersten und aus dem zweiten Spielschuljahr sind. Dieses System fördert die Kommunikation und den sozialen Lernprozess, es erhöht die Möglichkeiten der Imitation, der Unterstützung und der Zusammenarbeit zwischen Kindern verschiedenen Alters.



Mamer & Capellen

president@mamerschoulen.lu
T. 26395 - 600

Marc THOMMES
président du Comité d'école
T. 691 32 35 11

Christiane DE LA HAMETTE
adjointe au président
T. 691 32 35 12

Maryse BADEN
adjointe au président
T. 691 31 35 28





Lu - Ve
Mo - Fr
7:55 - 11:30
Lu + Me + Ve
Mo + Mi + Fr
14:00 - 16:00



L'enseignement préscolaire : enseignantes et classes

Der Vorschulunterricht: Lehrerinnen und Klassen

MAMER
CAPELLEN

Classe / Klasse

Titulaire / KlassenlehrerIn

A	Christiane DE LA HAMETTE	T. 26395 - 407
B	Natalie DARNE	T. 26395 - 406
C	Liette COLLE	T. 26395 - 405
D	Taiga ZEIEN	T. 26395 - 408
E	Michèle PERL	T. 26395 - 402
F	Audrey LEHNERS	T. 26395 - 403
G	Cristina PEZZOLI	T. 26395 - 409
H	Célia DA SILVA PINTO	T. 26395 - 404
Educatrices / Erzieherinnen	Claudine KREMER	T. 26395 - 412

Classe / Klasse

Titulaire / KlassenlehrerIn

I	Annick STRAUS	T. 26395 - 742
J	Leslie PEZZOLI	T. 26395 - 743
K	Nathalie SCHOLTES	T. 26395 - 739

Autres tâches d'enseignement

Andere Unterrichtsaufgaben

Laurence CHERRY
Mireille FANDEL
Michèle FELLER
Caroline LANNERS

Monique PHILIPP
Berny PUNDEL
Patty SCHEER
Serge WOJSISCHOWSKI

Centre d'apprentissage individualisé (CAI) Cycle 1 - Préscolaire



Le centre d'apprentissage individualisé

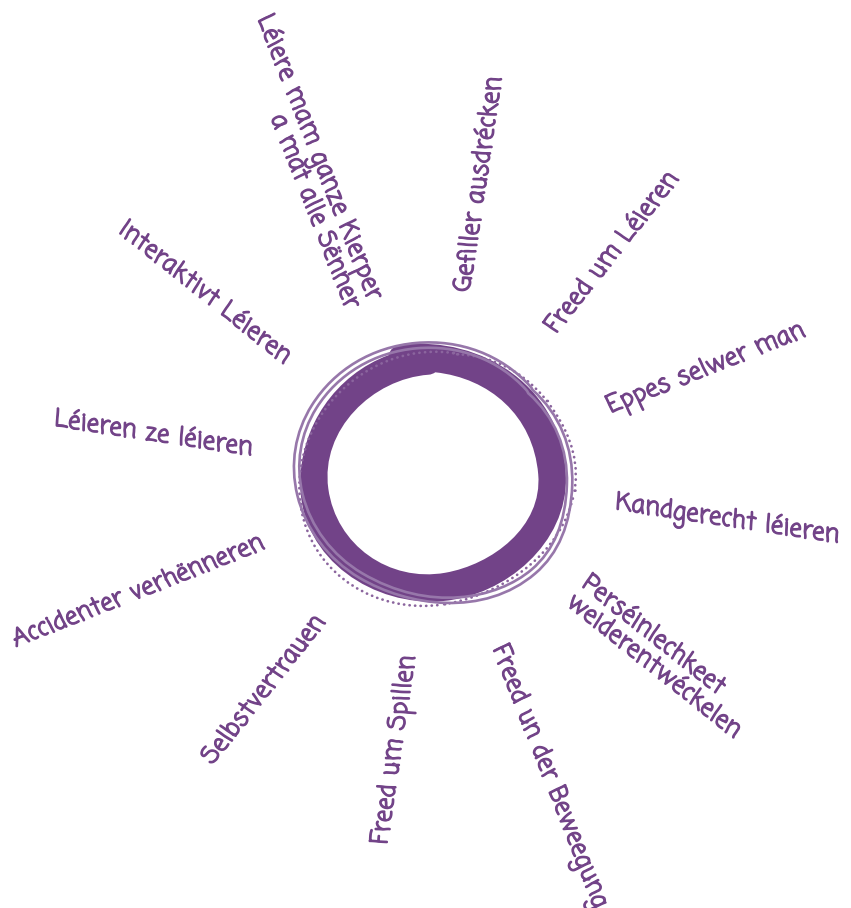
Au cycle 1, le CAI travaille avec une approche globale d'après laquelle tout apprentissage est aussi bien lié au corps de l'enfant qu'à son niveau intellectuel.

Un appui approfondi et spécialisé dans le domaine de la motopédagogie crée des conditions optimales pour développer les compétences sensorielles, motrices et cognitives et prépare ainsi les enfants de manière optimale aux processus d'apprentissages du cycle 2.

Das Zentrum für individualisiertes Lernen

Das CAI des Zyklus 1 arbeitet mit einem ganzheitlichen Konzept wonach jeder Lernprozess sowohl mit dem Körper des Kindes als auch mit seinen intellektuellen Fähigkeiten verbunden ist.

Eine umfassende und spezialisierte Betreuung auf dem Gebiet der Motopädagogik schafft optimale Voraussetzungen, um sensorische, motorische und kognitive Fähigkeiten zu entwickeln und um somit die Kinder optimal auf die Lernprozesse des Zyklus 2 vorzubereiten.



Ecole primaire Cycles 2 + 3 + 4



Les cycles 2, 3 et 4 de l'enseignement fondamental comprennent les domaines de développement et d'apprentissage suivants :

1. l'alphabétisation, les langues allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que l'ouverture aux langues ;
2. les mathématiques ;
3. l'éveil aux sciences et les sciences humaines et naturelles ;
4. l'expression corporelle, la psychomotricité, les sports et la santé ;
5. l'éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, les arts et la musique ;
6. la vie en commun et les valeurs enseignées à travers l'éducation morale et sociale ou l'instruction religieuse et morale.

Die Zyklen 2, 3 und 4 der Grundschule begreifen die Bereiche Entwicklung und Lernen wie folgt:

1. *die Alphabetisierung, die Sprachen Deutsch, Französisch und Luxemburgisch sowie sprachliche Öffnung;*
2. *die Mathematik;*
3. *die ersten Schritte in den Natur- und Humanwissenschaften;*
4. *der körperliche Ausdruck, die Psychomotorik, Sport und Gesundheit;*
5. *die Entdeckung der Ästhetik, der Kreation und der Kultur sowie der Kunst und der Musik;*
6. *das Zusammenleben und die Vermittlung von Werten mittels des Moral- und Sozialunterrichts sowie des Religionsunterrichts.*

Mamer & Capellen

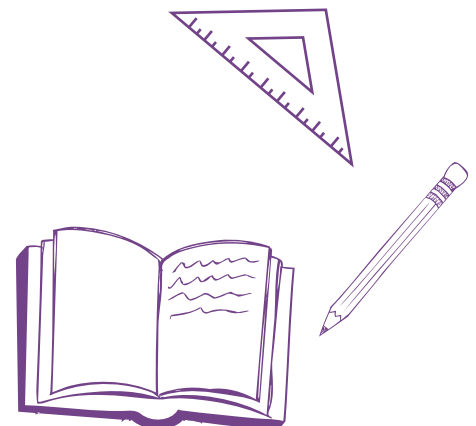
president@mamerschoulen.lu
T. 26395 - 600

Marc THOMMES
président du Comité d'école
T. 691 32 35 11

Christiane DE LA HAMETTE
adjoïnte au président
T. 691 32 35 12

Maryse BADEN
adjoïnte au président
T. 691 31 35 28

1 2 3



Enseignants et classes Lehrer und Klassen



Cycle / Zyklus 2

Cycle / Zyklus 2.1

Classe / Klasse

Titulaire / KlassenlehrerIn

A	Tom CARIER	T. 26395 - 612
B	Anne BRUCHER	T. 26395 - 615
C	Anouk SIMON	T. 26395 - 614

Classe / Klasse

Titulaire / KlassenlehrerIn

D	Guy LEPAGE	T. 26395 - 707
E	Christine SCHMIT	T. 26395 - 707

Cycle / Zyklus 2.2

Classe / Klasse

Titulaire / KlassenlehrerIn

A	Stéphanie SCHMIT / Ketty WITRY	T. 26395 - 608
B	Nathalie WAGNER	T. 26395 - 609
C	Eric JUNGBLUTH	T. 26395 - 606
D	Corinne COLLÉ	T. 26395 - 611

Classe / Klasse

Titulaire / KlassenlehrerIn

E	Anja DZIADEK	T. 26395 - 704
---	--------------	----------------

Cycle / Zyklus 3

Cycle / Zyklus 3.1

Classe / Klasse

Titulaire / KlassenlehrerIn

A	Laurent LEPAGE	T. 26395 - 631
B	Tanja BREDEN	T. 26395 - 629
C	Gilles BRAAS	T. 26395 - 632
D	Marthe MEIS	T. 26395 - 633

Classe / Klasse

Titulaire / KlassenlehrerIn

E	Carole SOMMAVILLA	T. 26395 - 719
F	Giovanna GIANNINI	T. 26395 - 719

Cycle / Zyklus 3.2

Classe / Klasse

Titulaire / KlassenlehrerIn

A	Luc OLINGER	T. 26395 - 623
B	Danièle REUTER	T. 26395 - 626
C	Dan CASOLI	T. 26395 - 625
D	Marcelle MARX	T. 26395 - 628

Classe / Klasse

Titulaire / KlassenlehrerIn

E	Maryse BADEN	T. 26395 - 721
---	--------------	----------------

Cycle / Zyklus 4

Cycle / Zyklus 4.1	Classe / Klasse	Titulaire / KlassenlehrerIn	
	A	Claude GREIVELDINGER	T. 26395 - 663
	B	Bianca GLODT	T. 26395 - 658
	C	Carole KAUTH	T. 26395 - 665
	D	Annick LEMMER	T. 26395 - 660

Classe / Klasse	Titulaire / KlassenlehrerIn	
E	Nathalie FRATONI	T. 26395 - 714

Cycle / Zyklus 4.2	Classe / Klasse	Titulaire / KlassenlehrerIn	
	A	Julie DECKER	T. 26395 - 648
	B	Amira SAYED	T. 26395 - 653
	C	Cathy MEYER	T. 26395 - 655
	D	Jeff SERVAIS	T. 26395 - 650

Classe / Klasse	Titulaire / KlassenlehrerIn	
E	Mike STILETTO	T. 26395 - 716

Autres tâches d'enseignement Andere Unterrichtsaufgaben

Claudine BENOIT
Stéphanie BINTENER
Martine BOUCHÉ
Marlène DE SA FERNANDES
Monique DIEDERICH
Elisabeth DOCKENDORF
Sylvie ELCHEROTH
Carole FELLER

Gilles GLESENER
Joëlle HEIN
Sandy JEMMING
Bob LEPESANT
Nadine MAY
Anne MOES
Frédéric MULLER
Gilles NEIENS

Alissia SADDI
Annick SCHMIT
Marc THOMMES
Simone TURMES
Lynn WAGNER
Gast WEYDERT

**Institutrice spécialisée
pour les enfants à besoin
spécifique (I-EBS)**
*Förderpädagogin / Lern-
therapeutin für Kinder mit
besonderen Bedürfnissen*

Julie BOVE

**Education physique
Sportunterricht**

Mamer
Christian BOUR
Pascale TAPELLA
Capellen
Simone HEUSCHLING

**Institutrice spécialisée en
développement scolaire
(I-DS)**
*Lehrperson speziali-
siert im Bereich der
Schulentwicklung*

Sophie HAMELLE

**Educatrices graduées
Sozialpädagoginnen**

Silvia RODRIGUEZ
Véronique WELTER
Permanence Mamer
T. 26395 - 602
Permanence Capellen
T. 26395 - 701



Accueil primo-arrivants

Begleitung von Neuankömmlingen

Cours d'accueil pour les primo-arrivants

La structure de l'accueil primo-arrivants est destinée à aider les enfants nouvellement arrivés au pays qui ne maîtrisent aucune ou au plus une des trois langues de l'enseignement fondamental. Ces enfants sont inscrits dans une classe d'attache et bénéficient d'un enseignement des langues au cours d'accueil dans le cadre de l'horaire normal.

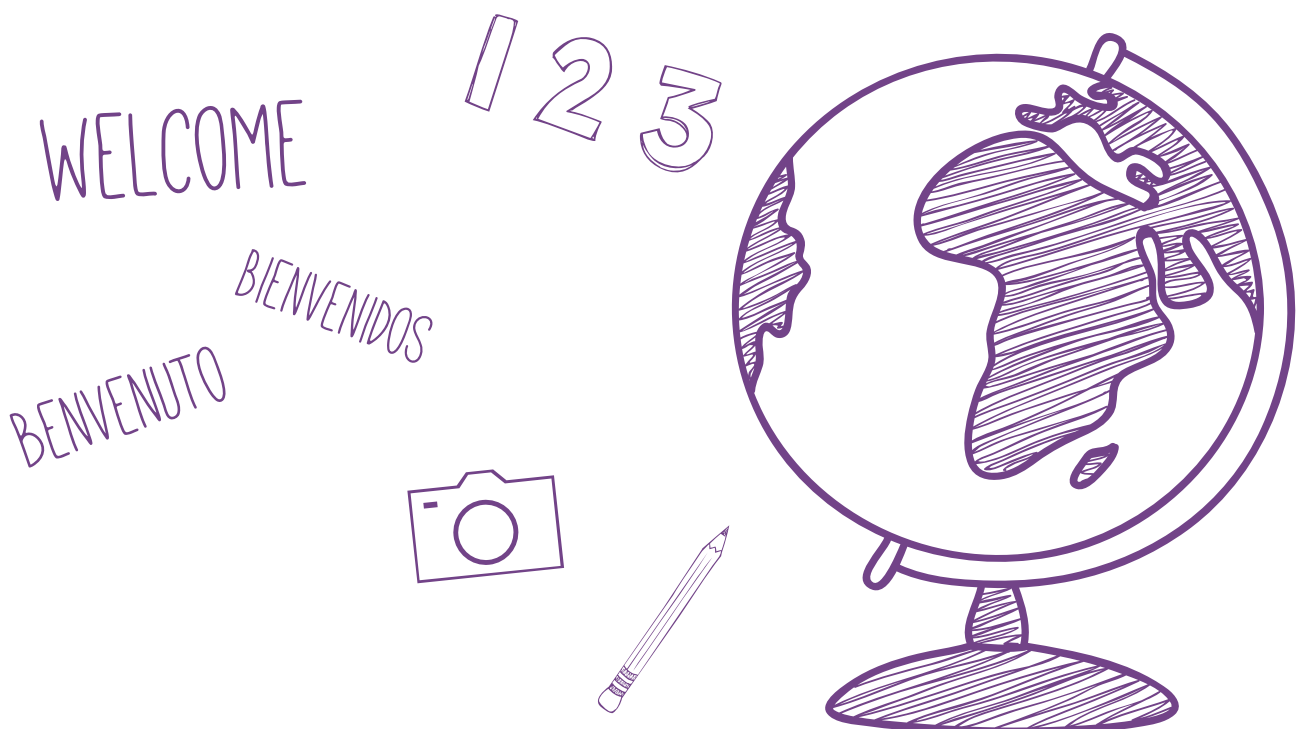
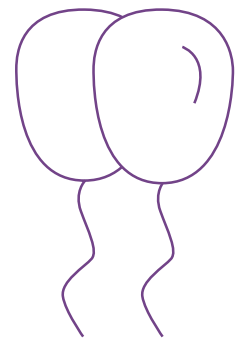
Des enseignantes spécialement formées prennent en charge les enfants pendant une période allant de quelques mois à plusieurs années. Leur cours de langues est fondé sur une approche interactive. Le but est de permettre aux enfants de se repérer dans leur nouvel environnement, de communiquer dans la nouvelle langue et d'apprendre suffisamment bien cette langue pour pouvoir suivre les cours réguliers dans leur classe d'attache. Pendant la phase de transition, les enseignantes d'accueil soutiennent encore ponctuellement les enfants pour faciliter l'intégration complète dans leur classe.

Förderkurse für die Neuankömmlinge

Die Struktur für die Begleitung von Neuankömmlingen richtet sich an Kinder, die erst seit kurzem hierzulande leben und die keine oder nur eine der drei gängigen Sprachen in der Grundschule beherrschen. Diese Schulkinder gehören einerseits einer Schulklasse an und werden zudem während des regulären Schulunterrichts durch eine gezielte Sprachförderung unterstützt.

Speziell dafür ausgebildete Lehrer fördern die Neuankömmlinge mehrere Monate bis hin zu mehreren Jahren. Dieser Sprachunterricht fußt auf einem interaktiven Ansatz. Die Schüler sollen sich in ihrer neuen Umgebung zurechtfinden sowie die neue Sprache ausreichend erlernen. Damit können sich auszudrücken und dank der neu erlernten Sprechkenntnisse dem Schulunterricht in ihrer Klasse folgen. Während der Eingewöhnungsphase steht die Lehrperson aus dem „Accueil“ den Schülern für die Integration in ihre Klasse sporadisch zur Seite.

MAMER
CAPELLEN



Nos règles scolaires

Unsere Schulregeln

élaborées par les enseignants, les représentants des parents et les responsables de la Maison Relais
ausgearbeitet von der Lehrern, der Vertre der „Maison Relais“

Règles générales pour enfants

- Je suis à l'heure pour le début du cours.
- Je respecte les consignes des éducateurs et des instituteurs.
- Je ne salis ni les bâtiments scolaires, ni la cour de récréation, ni le bus.
- Je ne fais pas de mal intentionnellement.
- Je n'endommage rien.
- J'apporte des collations et des boissons saines.
- Je range mon cartable et je fais attention à mes vêtements.
- Je laisse à la maison les appareils électroniques et tout objet dangereux.
- Je suis calme, je marche lentement, je ne joue pas avec un ballon dans les bâtiments scolaires, ni dans le bus.
- Je ne joue pas à l'intérieur sans autorisation, surveillance.

Règles générales pour parents

- Nous veillons à ce que notre enfant respecte les horaires scolaires.
- En cas de maladie nous informons le personnel enseignant avant 9 heures.
- Nous enseignons à notre enfant le respect d'autrui et les règles élémentaires de bonne conduite.
- Nous soutenons notre enfant dans son travail scolaire et créons un cadre favorable à son apprentissage à la maison.
- Nous veillons à ce que notre enfant dispose du matériel scolaire nécessaire au bon fonctionnement du cours.
- Nous contrôlons les devoirs à domicile et le matériel.
- Nous transmettons une approche positive envers l'école.

- Nous sommes à l'écoute des enseignants et nous les soutenons dans leur démarche pédagogique.
- Nous acceptons les règles disciplinaires de l'école et, en cas de non-respect les sanctions décidées.
- Nous veillons à ce que notre enfant ait une collation saine.

Allgemeine Regeln für die Kinder

- *Ich erscheine pünktlich zum Unterricht.*
- *Ich befolge die Anweisungen des Aufsichtspersonals und der Lehrer.*
- *Ich halte die Schulgebäude, den Schulhof und den Bus sauber.*
- *Ich tue niemandem absichtlich weh.*
- *Ich beschädige nichts.*
- *Ich bringe gesundes Essen/Getränke mit.*
- *Ich räume meinen Schulranzen und achte auf meine Kleidung.*
- *Ich lasse gefährliche sowie elektronische Geräte zu Hause.*
- *Ich bin leise, gehe langsam und spiele nicht mit dem Ball im Schulgebäude und im Bus.*
- *Ich spiele nicht ohne Erlaubnis und Aufsicht auf dem Flur.*

Allgemeine Regeln für die Eltern

- *Wir achten darauf, dass unsere Kinder pünktlich zur Schule erscheinen.*
- *Wir melden unsere Kinder bei Krankheit bis 9 Uhr ab.*
- *Wir erziehen unsere Kinder zu einem respektvollen Umgang mit ihren Mitmenschen.*
- *Wir unterstützen unsere Kinder in ihren schulischen Aufgaben indem wir zuhause ein ruhiges Arbeitsumfeld schaffen.*
- *Wir achten darauf, dass unsere Kinder über das nötige Schulmaterial (in einem angemessenen Zustand) verfügen.*
- *Wir überprüfen die Hausaufgaben unserer Kinder, wir vermitteln eine positive Einstellung zur Schule.*
- *Wir sind dialogbereit gegenüber Lehrern und wir unterstützen diese in ihren pädagogischen Bemühungen.*
- *Bei Fehlverhalten unserer Kinder akzeptieren wir die disziplinarischen Folgen der Lehrer.*
- *Wir achten darauf, dass unsere Kinder ein gesundes Pausenbrot mit in die Schule bringen.*



Bibliothèques scolaires *Schulbibliotheken*

Depuis septembre 2015, le Campus de Mamer « Kinneksbond » et le Campus Capellen disposent chacun d'une bibliothèque scolaire. Les élèves des deux écoles peuvent emprunter des livres dans les deux bibliothèques. Celles-ci regrouperont plus de 10.400 livres, dont 600 livres audio. Tous les livres sont répertoriés sur support électronique.

L'offre n'englobe pas seulement des recueils de lecture et des livres à thèmes pour des enfants des cycles 2 à 4, mais s'adresse également aux enfants de 3 à 6 ans du cycle 1.

A côté des livres illustrés allemands on trouve également des livres français, portugais et anglais, afin de permettre aux parents de lire à leurs enfants des histoires dans leur langue maternelle.

Sur www.mamerschoulen.lu les élèves, les parents et les enseignants peuvent s'informer sur l'offre actualisée.

Vu l'importance des parents dans l'éveil à la lecture, la bibliothèque de Mamer est également ouverte en dehors des heures de cours.

Seit September 2015 verfügen der Campus Mamer „Kinneksbond“ und der Campus Capellen jeweils über eine Schulbibliothek. Die Schüler aus den beiden Schulen können Bücher in den beiden Bibliotheken ausleihen. Diese enthalten mehr als 10.400 Bücher darunter auch 600 Hörbücher. Alle Bücher sind elektronisch erfasst.

Das Angebot umfasst nicht nur Lese- und Sachbücher für Kinder der Zyklen 2 bis 4, sondern richtet sich auch an die 3 bis 6-jährigen des Zyklus 1.

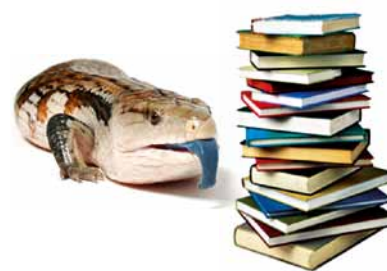
Neben den deutschsprachigen Bilderbüchern sind auch französische, portugiesische und englische Bücher vorhanden, um es allen Eltern zu ermöglichen, ihren Kindern in der jeweiligen Muttersprache vorzulesen.

Auf www.mamerschoulen.lu können Schüler, Eltern und Lehrer sich über den Bibliotheksbestand informieren.

Angesichts der zentralen Rolle des Elternhauses bei der Leseförderung ist die Bibliothek in Mamer auch außerhalb der offiziellen Schulzeit geöffnet.

VIVARIO BIBLIO CROISSANT 2018

(Bibliothèque & Vivarium)
Samedi 10 novembre 2018
10h30 – 12h00

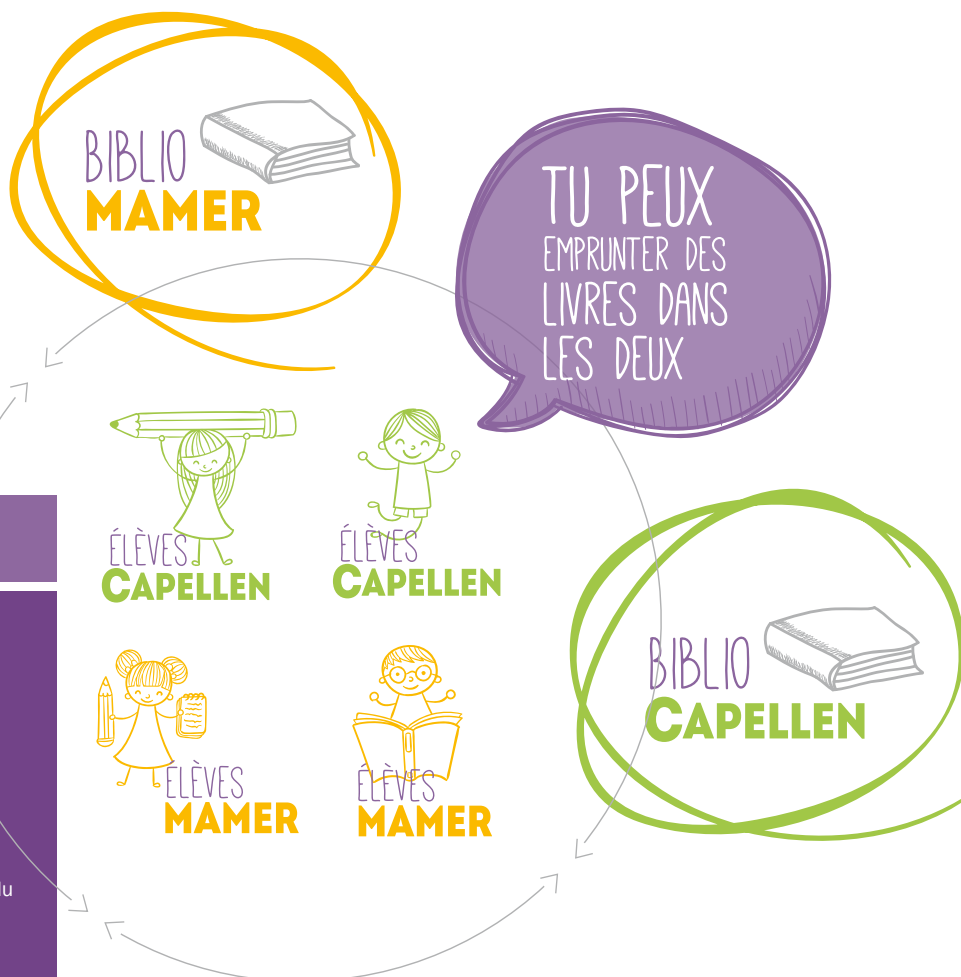


Accès bibliothèques Zugang Bibliotheken

**Les bibliothécaires
Die Bibliothekare**

Tom CARIER (Mamer)
tom.carier@mamerschoulen.lu
T. 26395 - 622

Simone HEUSCHLING (Capellen)
simone.heuschling@mamerschoulen.lu
T. 26395 - 708



CAPELLEN

Heures d'ouverture de la bibliothèque de Capellen pour parents et élèves en 2018-2019 :

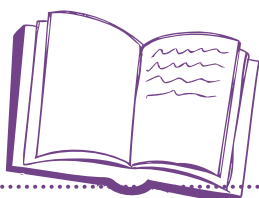
Lundi: 16h00 – 16h45

La bibliothèque de Capellen est fermée pendant les vacances scolaires.

Öffnungszeiten der Bibliothek in Capellen für Kinder und Eltern 2018-2019:

Montag: 16:00 – 16:45 Uhr

Die Bibliothek in Capellen ist während der Schulferien geschlossen.



MAMER

Heures d'ouverture de la bibliothèque de Mamer pour parents et élèves en 2018-2019 :

Mercredi: 16h00 – 17h00

Samedi: 13h45 – 16h15

Pendant les vacances scolaires la bibliothèque de Mamer est ouverte les samedis suivants de 13h45 à 16h15 :

Vacances de Noël
29 décembre

Vacances de Pâques
13 avril

Vacances d'été
13 juillet / 10 août / 14 septembre (retour des livres)

Tous les élèves (excepté ceux des cycles 4.2) peuvent donc emprunter des livres pendant les vacances scolaires d'été.

Öffnungszeiten der Bibliothek in Mamer für Kinder und Eltern 2018-2019:

Mittwoch: 16:00 – 17:00 Uhr

Samstag: 13:45 – 16:15 Uhr

Während der Ferien hat die Bibliothek in Mamer an folgenden Samstagen von 13:45 bis 16:15 Uhr geöffnet:

Weihnachtsferien
29. Dezember

Osterferien
13. April

Sommerferien
13. Juli / 10. August / 14. September (Rückgabe von Büchern)

Alle Schüler (außer Zyklus 4.2) können auch über die Sommerferien hinweg Bücher ausleihen.

Vivarium



Le groupe Vivarium offre à tous les élèves de la Commune de Mamer (cycles 1-4) des ateliers scientifiques avec des animaux exotiques durant toute l'année scolaire.

Das Vivarium-Team bietet sämtlichen Schülern der Gemeinde Mamer (Zyklen 1-4) naturwissenschaftliche Workshops im Zusammenhang mit exotischen Tieren.

Ne ratez pas notre porte ouverte en novembre!

Verpassen Sie nicht unseren Tag der offenen Tür im November!

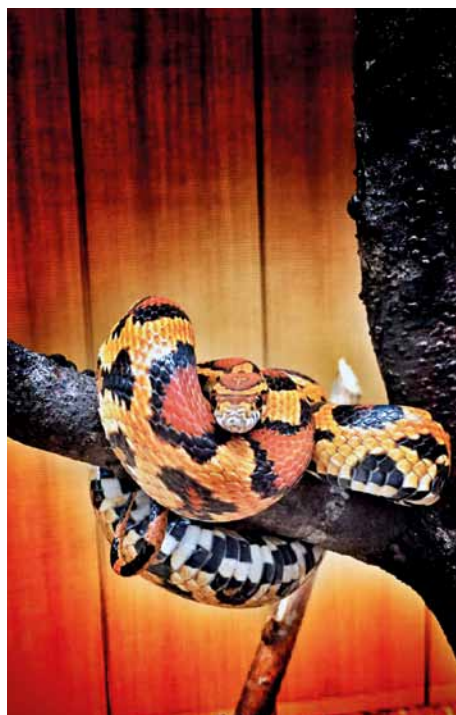
Les responsables Die Verantwortlichen

Gast WEYDERT
gast.weydert@mamerschoulen.lu

Laurent LEPAGE
laurent.lepage@mamerschoulen.lu

Vivarium TV

op www.mamerschoulen.lu
facebook.com/vivariummamer



Les Représentants des Parents d'élèves Mammerschoulen

D'Elternvertreider vun de Mammerschoulen (RePaMa)

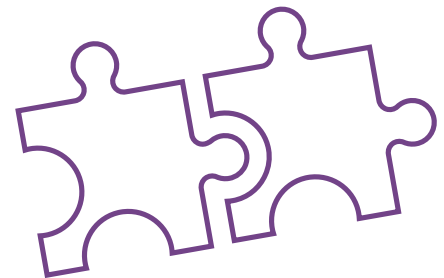


- Le groupe RePaMa est à l'écoute des différents partenaires scolaires. Sa mission est de favoriser le dialogue à l'intérieur de la communauté scolaire.
 - Le groupe RePaMa porte un intérêt primordial à la scolarité de tous les enfants de la Commune de Mamer (Capellen, Holzem et Mamer).
 - Ses objectifs sont l'information, le conseil ainsi que le soutien aux parents à se retrouver dans le parcours scolaire, para- et périscolaire de leur(s) enfant(s).
 - Les représentants souhaitent être des interlocuteurs compétents pour tout sujet d'actualité dans le cadre de la nouvelle école fondamentale (rythmes scolaires, besoins éducatifs, santé et sécurité des enfants, charte scolaire, droits des enfants, des enseignants, du personnel d'encadrement...).
 - Le suivi et la compréhension du plan de réussite scolaire sont des défis majeurs.
 - Les 9 membres invitent les parents à s'informer, à échanger leurs expériences, à se manifester et à remplir leur rôle au sein de la communauté scolaire.
- *D'RePaMa si fir déi verschidde Partner an der Schoul do. Hier Missioun ass et den Dialog innerhalb der Schoulgemeinschaft ze ënnerstëtzen.*
 - *D'RePaMa intresséieren sech ganz besonnesch fir Scolaritéit vun alle Kanner aus der Gemeng Mamer (Kapellen, Holzem a Mamer).*
 - *Hier Objektiv sinn d'Informatioun, d'Berodung an d'Ënnerstëtzung vun den Elteren, fir sech am schouleschen an ausserschouleschen Parcours vun hire Kanner erëm ze fannen.*
 - *D'Elternvertreider wëllen e kompetenten Uspriechpartner sinn fir all aktuell Themen am Kader vun der néier Grondschoul (Schoulrhythmus, éducativ Bedierfnisser, Gesondheet a Sécherheet vun de Kanner, Schoulcharta, Rechter vun de Kanner, dem Léierpersonal, de Betreier...).*
 - *De Suivi an d'Verständnes vum „plan de réussite scolaire“ si wesentlech Erausforderungen.*
 - *Déi 9 Memberen invitéieren d'Eltere fir sech ze informéieren, hir Erfahrungen auszetauschen, sech matzedeelen an hir Roll innerhalb vun der Schoulgemeinschaft ze erfëllen.*

Vous pouvez contacter le groupe RePaMa par courriel à :

Dir kënnt d'RePaMa ënnert dëser Adresse erreechen:

repama@mammerschoulen.lu



Le comité

Biagio PAGANO, président
 Alexandra BERTEMES, secrétaire
 Sandra FELIX
 Mireille PHILIPPE-PAGANO
 Simone FRANK
 Isabelle KOLLWELLTER
 Karin FABER
 Anna HOSCHTIALEK
 Dunja GRUNOW
 net ob der Foto awer Member vun der RePaMa: Bob FEYEREISEN, Franky KAYSER, Andrea WATRY





Maisons Relais 22

Maisons Relais Mamer et Capellen ... 23

Après-midis récréatifs
Fräizäitnomëtteger..... 26

Maisons Relais **MAMER** **CAPELLEN**



Objectifs de la Maison Relais

- ▶ Fournir un encadrement éducatif de qualité aux enfants.
- ▶ Soutenir et conseiller les parents.
- ▶ Etre à l'écoute.

Signification de la Maison Relais

Pour les enfants:

- une ambiance agréable, amusement, plaisir;
- bien-être, sentiment d'être accepté et respecté;
- le droit d'être enfant;
- un cadre sûr et varié;
- un endroit pour développer ses intérêts et ses talents;
- un endroit pour trouver des amis;
- un accompagnement pour les devoirs à domicile;
- des activités et des loisirs variés (sport, bricolage, jeux, musique, nature);
- la possibilité de faire des choix (jeux, camarades, activités);
- le droit de s'exprimer;
- une alimentation saine.

Pour la famille:

- coopération avec les parents;
- contacts réguliers avec le personnel éducatif;
- soutien et conseils pour des questions d'éducation;
- rencontre entre parents;
- flexibilité;
- information.

Inscriptions

Les inscriptions auprès de la Maison Relais se feront exclusivement à l'aide de plages horaires prédéfinies La facturation se fera par modules entiers.

L'inscription par modules permet les procédures suivantes:

- inscription annuelle;
- inscription de mois en mois;
- inscription de semaine en semaine;
- inscription occasionnelle.

Maison Relais Mamer « Kinneksbond »

42, route d'Arlon
L-8210 Mamer

Elisabeth MICHAELIS
chargée de direction
mr.mamer@arcus.lu
T. 26395 - 200
T. 691 32 35 00

Maison Relais Capellen

45, route d'Arlon
L-8310 Capellen

Diana MENZEL
chargée de direction
mr.capellen@arcus.lu
T. 26395 - 800
T. 691 40 23 90





Lu + Me + Ve
Mo + Mi + Fr
 7:00 – 8:00
 11:30 – 14:00
 16:00 – 19:00

Ma + Je
Di + Do
 7:00 – 8:00
 11:30 – 19:00

La Maison Relais fonctionne également pendant les vacances scolaires de 7h00 – 19h00, mais reste fermée les jours fériés légaux.

Während den Schulferien hat die „Maison Relais“ von 7:00 – 19:00 Uhr geöffnet, an gesetzlichen Feiertagen bleiben sie geschlossen.

Ziele der „Maison Relais“

- ▶ Qualitativ hochwertige, erzieherische Arbeit mit Kindern;
- ▶ eine Unterstützung für die Eltern;
- ▶ für jeden ein offenes Ohr.

Bedeutung der „Maison Relais“

Für die Kinder:

- nettes Ambiente, Spaß und Freude;
- Gefühl von Geborgenheit, Wohlfühlen, akzeptiert und respektiert werden;
- Kind sein dürfen;
- ein sicheres und abwechslungsreiches Umfeld;
- ein Ort, um Fähigkeiten und Interessen auszubauen;
- ein Platz, um Freundschaften zu knüpfen;
- Hilfe bei den Hausaufgaben;
- abwechslungsreiche Freizeitaktivitäten (Sport, Basteln, Spielen, Musik, Natur);
- Möglichkeiten wählen (Spiel, Kameraden, Aktivitäten);
- Mitbestimmung der Kinder (z. B. Raumgestaltung);
- seine eigene Meinung kundtun dürfen;
- gesunde Ernährung.

Für die Familie:

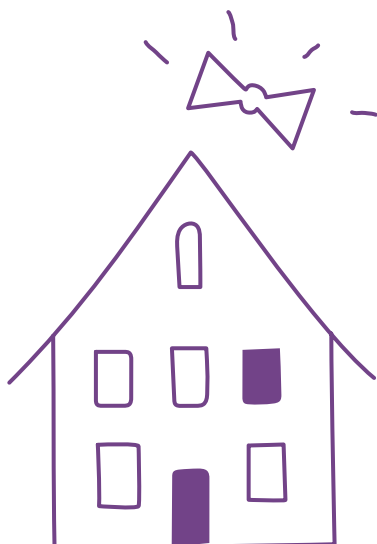
- Zusammenarbeit mit den Eltern;
- Ansprechpartner für die Eltern;
- eventuelle pädagogische Unterstützung, Beratung;
- Elternaustausch, Elternabend;
- Flexibilität;
- Information.

Einschreibung

Alle Einschreibungen in der „Maison Relais“ werden mittels vordefinierter Module durchgeführt. Die Berechnung erfolgt dann anhand von ganzen Modulen.

Die Einschreibung anhand von Modulen erlaubt folgende Varianten:

- ganzjährige Einschreibung;
- monatliche Einschreibung;
- wöchentliche Einschreibung;
- gelegentliche Einschreibung.



Maisons Relais (suite)

La participation financière est réglée par le système « chèque-service accueil »

Les parents qui désirent bénéficier du chèque-service doivent y adhérer auprès de l'Administration communale de leur résidence. Une carte d'adhésion personnalisée leur est délivrée. L'adhésion est gratuite et est valable pour une durée de 12 mois.

Le « Biergerzenter » de notre commune se tient à votre entière disposition pour toute question supplémentaire concernant les formalités d'adhésion au « chèque-service accueil » (T. 31 00 31 - 48).

Pour bénéficier d'une réduction supplémentaire prenant en compte la situation de revenu du ménage, prière de vous munir des pièces suivantes :

- si vous faites une déclaration d'impôts :
 - > le bulletin d'impôts le plus récent en votre possession ;
- si vous ne faites pas de déclaration d'impôts :
 - > le certificat de revenu établi par l'Administration des contributions directes, attestant la non-soumission à l'obligation d'effectuer une déclaration d'impôt et le certificat annuel de salaire, de pension, de chômage le plus récent, ou un certificat de revenu récent établi par le Centre commun de la sécurité sociale pour les indépendants ;
- si vous n'êtes pas imposable en vertu du droit interne ou de conventions internationales au Luxembourg :
 - > les trois dernières fiches de salaire ;
- au cas où vous bénéficiez d'une pension alimentaire pour le compte d'un enfant vivant dans le ménage :
 - > jugement de divorce, ordonnance de référé, etc.

En l'absence de ces données, l'opérateur devra facturer les montants maxima.

Die finanzielle Beteiligung erfolgt über das System „chèque-service accueil“

Eltern, die vom „chèque-service“ Gebrauch machen wollen, müssen ihre Kinder bei der Gemeindeverwaltung ihres Wohnorts anmelden. Ein individueller Ausweis wird Ihnen ausgehändigt. Die Einschreibung ist kostenlos und für 12 Monate gültig.

Sollten Sie Fragen zu den Einschreibeformalitäten haben, das "Biergerzenter" unserer Gemeinde steht Ihnen für weitere Auskünfte gerne zur Verfügung (T. 31 00 31 - 48).

Um von einer zusätzlichen Ermäßigung im Rahmen der Gutscheine für Kinderbetreuung zu profitieren, müssen folgende Unterlagen vorgezeigt werden:

- im Fall wo Sie zur Einkommenssteuererklärung verpflichtet sind:
 - > eine Kopie des zuletzt ausgestellten Steuerbescheides;
- im Fall wo Sie nicht zur Einkommenssteuererklärung verpflichtet sind:
 - > eine vom Steueramt ausgestellte Einkommensbescheinigung, die bescheinigt, dass Sie nicht zur Einkommenssteuererklärung verpflichtet sind und eine Kopie des jährlichen Einkommensbescheides, oder für Freiberufler eine rezent ausgestellte Einkommensbescheinigung vom „Centre commun de la sécurité sociale“;
- im Fall wo Sie nicht in Luxemburg besteuert werden:
 - > die 3 letzten Lohnzettel;
- im Fall wo Sie Unterhalt für ein im Haushalt lebendes Kind beziehen:
 - > Gerichtsurteil, einstweilige Verfügung, usw.

Ohne diese Unterlagen werden die Höchstbeträge in Rechnung gestellt.

Chèque-service

Vous trouvez plus de détails sur le système « chèque-service accueil » sur :

www.mamerschoulen.lu
www.staarkanner.lu
www.arcus.lu



ou directement auprès des Maisons Relais de Mamer et Capellen.



Fräizäitnomëtteger *Après-midis récréatifs*





Parascolaire 27

Ecole de musique
Musikschule 28

Cours d'éducation physique
 et de natation
Turn- und Schwimmunterricht 29

LASEP
 Ligues des associations sportives
 de l'enseignement primaire 29

Art à l'école 29

Musique à l'école 29

Ecole de musique Musikschule



En collaboration avec l'UGDA, l'Administration communale de Mamer organise annuellement des cours de formation musicale, instrumentale et chorale. Les cours se déroulent dans le Centre Culturel « Kinneksbond » à Mamer.

Les formulaires d'inscription aux cours de musique sont disponibles au début de l'année dans le « Gemengebuet » et sur notre site mamer.lu sous format PDF.

Depuis l'année scolaire 2016–2017, les prestations du « chèque-service accueil » pour l'enseignement musical ne sont plus allouées dans leur forme initiale, mais sont remplacées par une nouvelle prestation, dénommée « aide étatique pour subvenir au minerval de l'enseignement musical allouée » directement par le Ministère de la Culture.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez vous adresser au commissariat à l'enseignement musical par téléphone au 247-86638, ou visitez le site www.gouvernement.lu/enseignement-musical où vous trouverez aussi la demande d'aide étatique.

In Zusammenarbeit mit der UGDA organisiert die Gemeindeverwaltung Mamer jährlich Musik-, Instrumenten und Gesangskurse. Der Unterricht wird im Kulturzentrum „Kinneksbond“ in Mamer angeboten.

Die Einschreibeformulare für die Musikurse sind Anfang des Jahres im Gemeindeblatt enthalten sowie im PDF-Format auf der Internetseite der Gemeinde mamer.lu erhältlich.

Seit dem Schuljahr 2016–2017 können die Leistungen der „chèques service accueil“ nicht mehr für den Musikunterricht in Anspruch genommen werden. Es gibt eine neue staatliche Hilfe, die „aide étatique pour subvenir au minerval de l'enseignement musical“ heißt und direkt vom Kulturministerium zugewiesen wird.

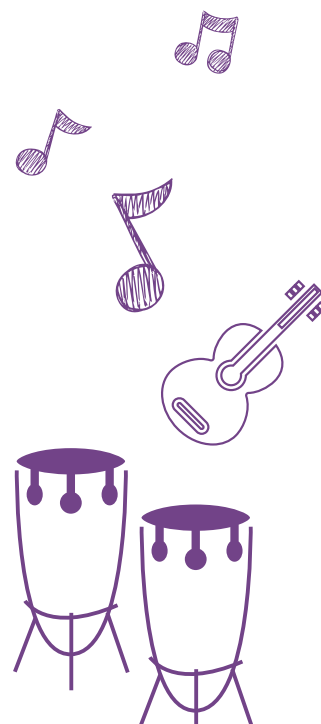
Für alle weiteren Fragen zur staatlichen Hilfe wenden Sie sich direkt an das „Commissariat à l'enseignement musical“ unter der Telefonnummer 247-86638 oder Sie besuchen die Webseite www.gouvernement.lu/enseignement-musical auf der sich auch das Antragsformular für die staatliche Hilfe befindet.

Responsible Verantwortlicher

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter :

Für nähere Informationen, setzen Sie sich bitte in Kontakt mit:

Claude LENTZ
T. 31 00 31 - 45
clentz@mamer.lu



Cours d'éducation physique et de natation

Turn- und Schwimmunterricht

Les élèves qui seront formellement libérés de la participation à la leçon de natation ou à la leçon d'éducation physique devront assister à ces leçons assis, respectivement sur le banc latéral de la piscine et de la salle d'éducation physique, conformément aux instructions ministérielles retenues dans le plan d'études. Les élèves non participants sont en outre tenus de prêter attention aux explications données par l'enseignant afin de mieux pouvoir suivre le cours à partir du moment où ils pourront participer normalement aux activités programmées.

Kinder, die begründet nicht am Turn- und Schwimmunterricht teilnehmen können, müssen obligatorisch in der Schwimm- respektiv Turnhalle anwesend sein und den ihnen angewiesenen Platz einnehmen. Sie müssen aufmerksam den Ausführungen der zuständigen Lehrkräfte zuhören, so dass sie am nächstmöglichen Turn- oder Schwimmunterricht problemlos teilnehmen können.



Responsable Verantwortlicher

Daniel CASOLI
instituteur / Lehrer
daniel.casoli@mamerschoulen.lu

Séances LASEP

À partir du 2 octobre 2018 au hall sportif
« Kinneksbond » Mamer et au hall sportif
du Campus Capellen :

Précolaire
jeudi 13h30 – 14h30
Cycle 2
mardi 13h30 – 14h30
Cycles 3 + 4
mardi 14h30 – 15h30
du Campus Capellen.

{ NEW }

LASEP

Ligue des associations sportives de l'enseignement primaire

Des activités sportives sont organisées par la LASEP pour les enfants des classes primaires et préscolaires. Les détails de l'organisation seront communiqués aux élèves après la rentrée. Les activités se tiennent au Hall sportif « Kinneksbond » à Mamer.

Die LASEP organisiert Sportaktivitäten für die Kinder der Primärklassen und des Vorschulunterrichts. Die Einzelheiten der Organisation werden den Kindern nach Schulbeginn mitgeteilt. Diese Aktivitäten finden in der Sporthalle „Kinneksbond“ in Mamer statt.

Art à l'école

La Commission des Affaires culturelles continuera à proposer des ateliers d'« Art à l'école » après l'école en semaine. Abordant l'art à travers diverses techniques (dessin, peinture, sculpture, modelage...), les ateliers cibleront avant tout la créativité des enfants.

Die Kulturkommission wird auch weiterhin an verschiedenen Wochentagen nach Schulschluss die „Art à l'école“ Aktivitäten anbieten. Die Kunst wird in ihrer ganzen Vielfalt bearbeitet (zeichnen, malen, Skulptur- und Tonarbeiten...), um so die Kreativität der Kinder zu fördern.

Musique à l'école

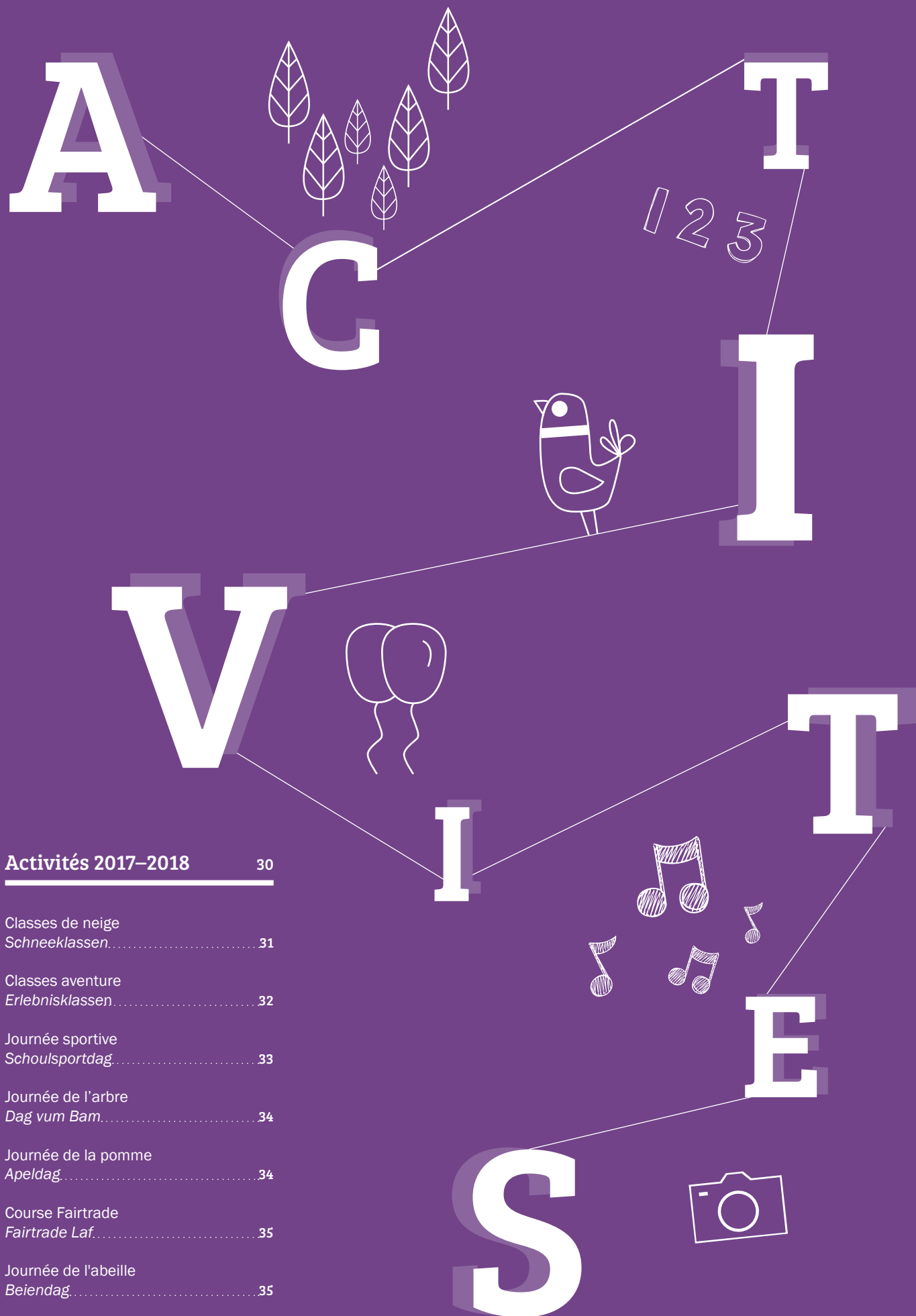
La Commission des Affaires culturelles propose chaque année, et pendant les heures de classe, 6 ateliers de musique permettant aux enfants des cycles 2 à 4 de découvrir les différents instruments de musique (guitare, saxophone, instruments à corde, percussion ...).

Die Kulturkommission organisiert wie jedes Jahr, während der Schulzeiten, 6 verschiedene Musik-Workshops, um den Schülkern der Zyklen 2 bis 4 die Gelegenheit zu geben, die verschiedenen Instrumente zu entdecken (Gitarre, Saxophon, Streichinstrumente, Schlagzeug...).



Responsable Verantwortlicher

La Commission des Affaires culturelles
Die Kulturkommission



Activités 2017–2018 30

Classes de neige <i>Schneeklassen</i>	31
Classes aventure <i>Erlebnisklassen</i>	32
Journée sportive <i>Schoulsportdag</i>	33
Journée de l'arbre <i>Dag vum Bam</i>	34
Journée de la pomme <i>Apeldag</i>	34
Course Fairtrade <i>Fairtrade Laf</i>	35
Journée de l'abeille <i>Beiendag</i>	35
Fête de l'école <i>Schoulfest</i>	36

Classes de neige *Schneeklassen*



Un séjour des classes de neige pour les élèves du cycle 4.1 aura lieu du 18 au 27 janvier 2019 à Morzine (Montriond).
(Photos : Classes de neige 2017 - 2018 à Morzine (Montriond))

Die Reise der Schneeklassen des Zyklus 4.1 findet vom 18 bis 27. Januar 2019 in Morzine (Montriond) statt. (Fotos: Schneeklassen 2017 - 2018 in Morzine (Montriond))



Classes aventure *Erlebnisklassen*



Un séjour des classes aventure pour les élèves du cycle 3.2 aura lieu du 23 au 28 juin 2019. (Photos: classes aventure 2017-2018 à Xonrupt)

Der Erlebnisaufenthalt des Zyklus 3.2 findet vom 23. bis 28. Juni 2019 statt. (Fotos: Erlebnisklassen 2017-2018 in Xonrupt)



Schoulsportdag *Journée sportive*



Dag vum Bam *Journée de l'arbre*



Apeldag *Journée de la pomme*



Fairtrade Laf *Course Fairtrade*



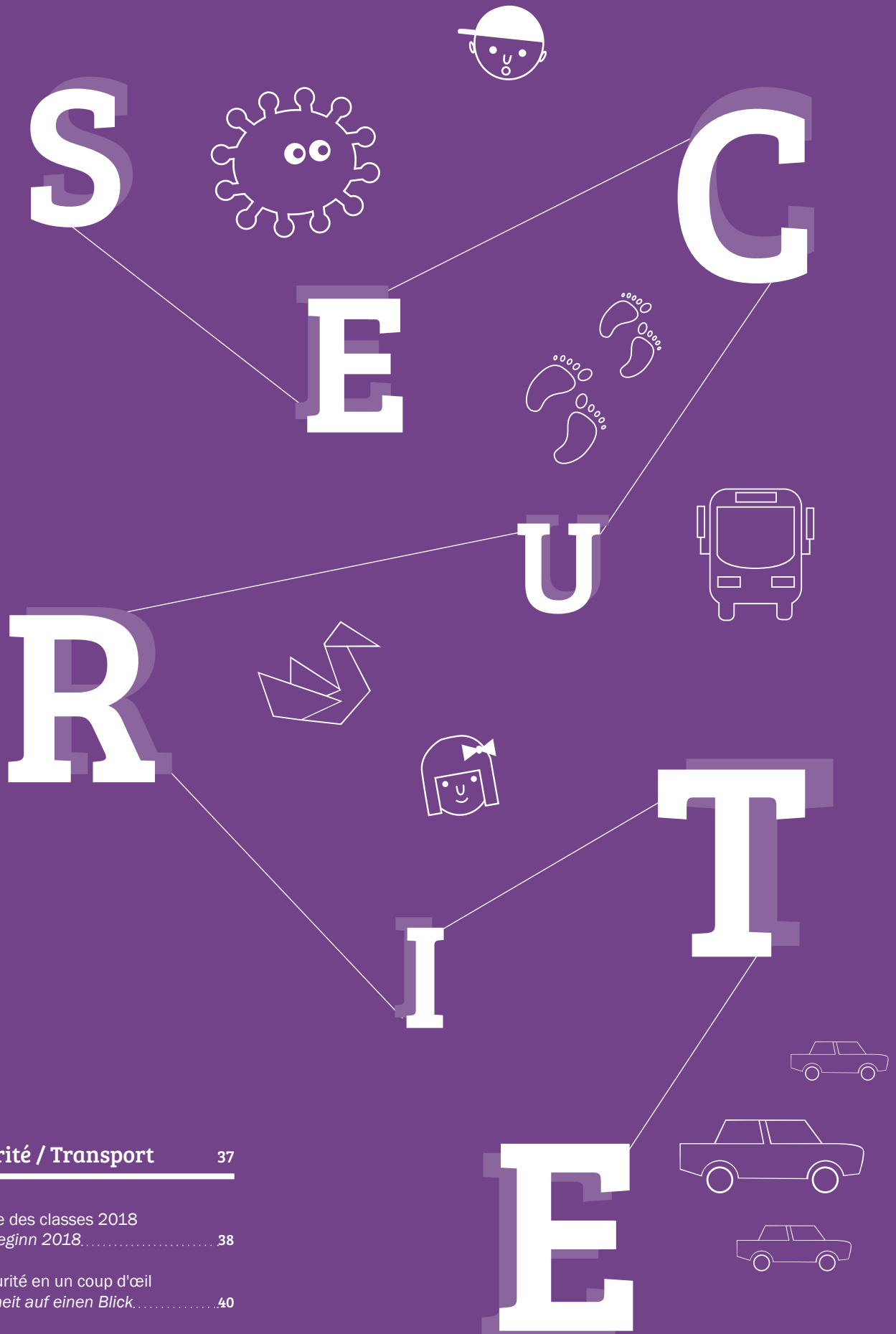
Beiendag *Journée de l'abeille*



Schoulfest *Fête de l'école*

MAMER
CAPELLEN





Sécurité / Transport 37

Rentrée des classes 2018
Schulbeginn 2018..... 38

La sécurité en un coup d'œil
Sicherheit auf einen Blick..... 40

Transport scolaire (Pedibus)
Schultransport (Pedibus)..... 41

Transport scolaire (Bus)
Schultransport (Bus)..... 42

Rentrée des classes 2018 Schulbeginn 2018



Attention, enfants sur la voie publique

Comme tous les ans à la mi-septembre, des milliers d'élèves reprennent le chemin de l'école. Surtout les petits « nouveaux » méritent une attention toute particulière. Ils ont tout juste atteint l'âge de six ans et ne connaissent pas encore les dangers de la circulation. Pour eux tout est nouveau et fascinant, leur manque d'attention aux dangers de la rue est flagrant. Une prudence particulière est conseillée aux automobilistes à partir du 15 septembre, grande journée de la rentrée.

Le rôle des parents

Les parents jouent un rôle primordial. Ils sont considérés comme un modèle à suivre. Il est de leur devoir de sensibiliser les enfants aux dangers de la rue.

- Commencez le plus tôt possible à habituer votre enfant à la circulation.
- Faites plusieurs fois le chemin de l'école ensemble et expliquez à votre enfant les dangers éventuels.

- Expliquez lui de toujours marcher sur le trottoir (c'est le seul endroit où il se trouve en sécurité).
- Le chemin le plus court n'est pas forcément le chemin le plus sûr: s'il n'y a pas de passage pour piétons, rappelez la règle d'or: s'arrêter au bord de la rue, regarder vers la gauche, vers la droite, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de voitures en vue, puis traverser.
- Rendez votre enfant bien visible ! Posez des bandes réfléchissantes sur ses vêtements et sur son cartable afin qu'il soit mieux perçu dans le noir et dans la pénombre.
- Si vous amenez vos enfants à l'école en voiture, respectez les règles du code de la route (ne pas stationner sur les passages pour piétons, sur les trottoirs...). Faites en sorte que votre enfant descende toujours de la voiture du côté du trottoir.
- N'attendez pas du côté opposé de la rue: dans l'euphorie de vous revoir l'enfant risque de traverser, sans prendre les précautions nécessaires.

Voici les principales règles pour le transport d'enfants en voiture :

- Un enfant de moins de 3 ans doit toujours prendre place dans un siège spécial pour enfant (attention: un siège où l'enfant est assis dos à la route est interdit si le siège passager avant est équipé d'un airbag et que celui-ci est activé).
- Un enfant âgé entre 3 et 17 ans et qui mesure moins de 150 cm ne peut prendre place sur le siège passager que s'il utilise un siège qui correspond à sa taille et son poids.
- Les enfants qui mesurent plus de 150 cm n'ont plus besoin de siège spécial mais doivent porter la ceinture de sécurité standard.
- Sur les sièges à l'arrière d'une voiture les enfants doivent également prendre place dans un siège pour enfants.

À savoir

Les ceintures de série sont conçues pour la taille d'un adulte et non pour les enfants et peuvent – en cas d'accident – causer de graves blessures chez l'enfant.



A l'achat d'un siège pour enfant il faut vérifier si le siège :

- correspond à l'âge, respectivement au poids de l'enfant.
- est homologué et répond à la norme européenne de sécurité ECE R44.
- se prête à l'installation dans votre voiture.
- peut se fixer à l'aide des ceintures de série.

Mais seul l'achat d'un siège ne contribue pas à la sécurité de votre enfant. Encore faut-il veiller à l'utiliser de façon conséquente – même sur les trajets les plus courts.

Les enfants, nouveaux piétons sans expérience :

Une fois dans la rue, il existe des règles à suivre.

- Le trottoir est la seule zone de sécurité où l'enfant peut marcher.
- Toujours marcher sur le trottoir du côté le plus sûr, c'est-à-dire du côté des maisons et des jardins.

- S'il n'y a pas de trottoir ni sur le côté gauche ni sur le côté droit, marchez du côté gauche.
- Le plus sûr est de traverser la rue où il y a des feux de signalisation (vert signifie traverser, rouge signifie s'arrêter) et un passage pour piétons protégé.
- Si l'enfant doit traverser dans une zone non protégée il est impératif qu'il adapte un comportement de sécurité adéquat : regarder attentivement à gauche ensuite à droite et ensuite traverser, uniquement s'il n'y a plus de voitures en vue.

La Police est présente :

La Police assure la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Ainsi en vue de la rentrée, certains véhicules de patrouille arborent le graphisme «ATTENTION – RENTREE – SCOLAIRE». Pour la rentrée, la Police assure la sécurité de vos enfants!

Elle est présente à la fois pour :

- protéger les jeunes sur le chemin de l'école;

- prendre contact avec les enseignants et les parents.

La Police assurera une présence quotidienne auprès des différents établissements scolaires lors des premières semaines de cours. Ces actions seront répétées régulièrement tout au long de l'année scolaire dans le cadre des activités préventives de la police de proximité.

Une attention particulière sera axée sur le stationnement mettant en péril les écoliers et au non respect du port de la ceinture de sécurité.

Des contrôles répressifs fixés pour les premières semaines de la rentrée aux abords des établissements scolaires viseront à priori :

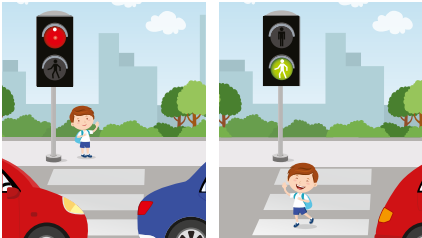
- l'excès de vitesse;
- le non port de la ceinture de sécurité;
- et l'usage illégal du téléphone portable, ceci pour que la rentrée scolaire se passe en toute sécurité !

POLICE
LÉTZEBUERG



La sécurité en un coup d'œil

Sicherheit auf einen Blick



La ceinture ou le siège pour enfants! Même pour les trajets les plus courts!

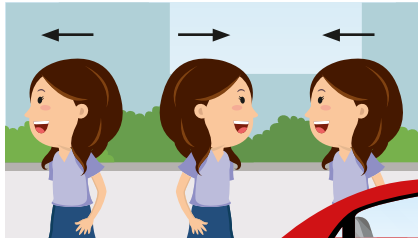
En voiture, il faut toujours être attaché, soit avec la ceinture, soit dans le siège pour enfants.

- Le siège pour enfants est obligatoire pour les enfants qui mesurent moins de 150 cm.
- Un enfant âgé entre 3 et 17 ans et qui mesure moins de 150 cm ne peut prendre place sur le siège passager ou sur les sièges arrière du véhicule que s'il utilise un siège pour enfant qui correspond à sa taille et son poids.

Sicherheitsgurt oder Kindersitz! Auch für die kurzen Fahrten!

Im Auto muss man immer angeschnallt sein, entweder mit dem Gurt oder im Kindersitz.

- Der Kindersitz ist für Kinder bis 150 cm vorgeschrieben.
- Ein 3 bis 17-jähriges Kind unter 150 cm, kann nur in einem für seine Größe und seinem Gewicht entsprechendem Kindersitz auf dem Beifahrersitz oder Rücksitze mitgeführt werden.



Gauche, droite, gauche...

- Je marche toujours du côté sûr du trottoir, loin des voitures.
- Je traverse la rue au passage pour piétons: au rouge je dois m'arrêter, au vert je peux marcher. S'il n'y a pas de feux de circulation, je regarde à gauche, à droite et encore une fois à gauche avant de traverser la rue.
- S'il n'y a pas de passage pour piétons, j'attends à la ligne de vue, où je vois bien la chaussée et où je suis bien visible pour les automobilistes. Ensuite gauche, droite, gauche.

Links, rechts, links...

- Ich gehe immer auf der sicheren Seite des Bürgersteigs, weit weg von den Autos
- Ich überquere die Straße am Fußgängerstreifen: bei Rot bleibe ich stehen, bei Grün darf ich gehen. Sind keine Verkehrsampeln vorhanden, schaue ich nach links, nach rechts und nochmal nach links bevor ich die Straße überquere.
- Ist kein Fußgängerstreifen vorhanden, bleibe ich dort stehen, wo ich die Straße überschauen kann und die Autofahrer mich sehen können. Danach links, rechts, links...

Appel aux parents - Donnez l'exemple

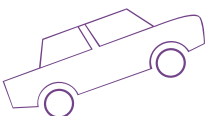
Sensibilisez votre/vos enfant(s) aux dangers de la route.

- Faites plusieurs fois le chemin de l'école ensemble.
- Expliquez à votre/vos enfant(s) les règles élémentaires de la circulation.
- Respectez vous-même les règles du Code de la route: ne pas stationner sur les passages pour piétons, sur les trottoirs...
- Faites en sorte que votre enfant monte et descende toujours de la voiture du côté du trottoir.
- N'attendez pas du côté opposé de la rue.

Aufruf an die Eltern - Gehen Sie mit gutem Beispiel voran!

Machen Sie ihre Kinder auf die Gefahren der Straße aufmerksam.

- Gehen Sie den Schulweg mehrmals gemeinsam ab.
- Erklären Sie ihren Kindern die wesentlichen Verkehrsregeln.
- Beachten auch Sie die Verkehrsregeln: halten Sie nicht auf den Fußgängerstreifen oder auf dem Bürgersteig...
- Beachten Sie, dass ihr Kind immer zur Seite des Bürgersteigs aus dem Auto ein- und aussteigt.
- Warten Sie nicht auf der gegenüberliegenden Straßenseite



Soyez visibles!

Je pose des bandes réfléchissantes sur mes vêtements et sur mon cartable et je porte gilet de sécurité pour que les automobilistes m'aperçoivent plus aisément dans le noir.

Seid sichtbar!

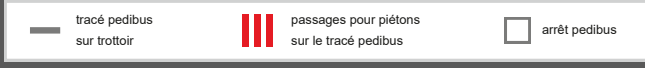
Ich klebe vreflektierende Bänder auf meine Kleidung und auf meine Schultasche und ich ziehe eine Sicherheitsweste über, damit mich die Autofahrer im Dunkeln besser sehen.

Transport scolaire (Pedibus)

Schultransport (Pedibus)

Le pedibus a tout d'un bus traditionnel sauf un moteur. *Beim Pedibus handelt es sich um einen Bus ohne Motor.*

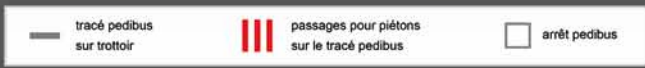
{NEW}



PEDIBUS Mamer I				
Arrêt	Aller		Retour	
1	07h35	13h40	12h20	16h20
2	07h37	13h42	12h18	16h18
3	07h39	13h44	12h16	16h16
4	07h41	13h46	12h14	16h14
5	07h43	13h48	12h12	16h12
6	07h46	13h51	12h09	16h09
7	07h50	13h55	12h05	16h05

PEDIBUS Mamer II				
Arrêt	Aller		Retour	
1	07h35	13h40	12h18	16h18
2	07h38	13h43	12h15	16h15
3	07h40	13h46	12h13	16h13
4	07h42	13h48	12h11	16h11
5	07h48	13h53	12h05	16h05

PEDIBUS Mamer III				
Arrêt	Aller		Retour	
1	07h35	13h40	12h20	16h20
2	07h36	13h41	12h19	16h19
3	07h39	13h44	12h16	16h16
4	07h42	13h47	12h13	16h13
5	07h45	13h50	12h10	16h10
6	07h50	13h55	12h05	16h05



PEDIBUS Capellen I				
Arrêt	Aller		Retour	
1	07h35	13h40	12h18	16h18
2	07h38	13h43	12h15	16h15
3	07h40	13h46	12h13	16h13
4	07h42	13h48	12h11	16h11
5	07h48	13h53	12h05	16h05
6				

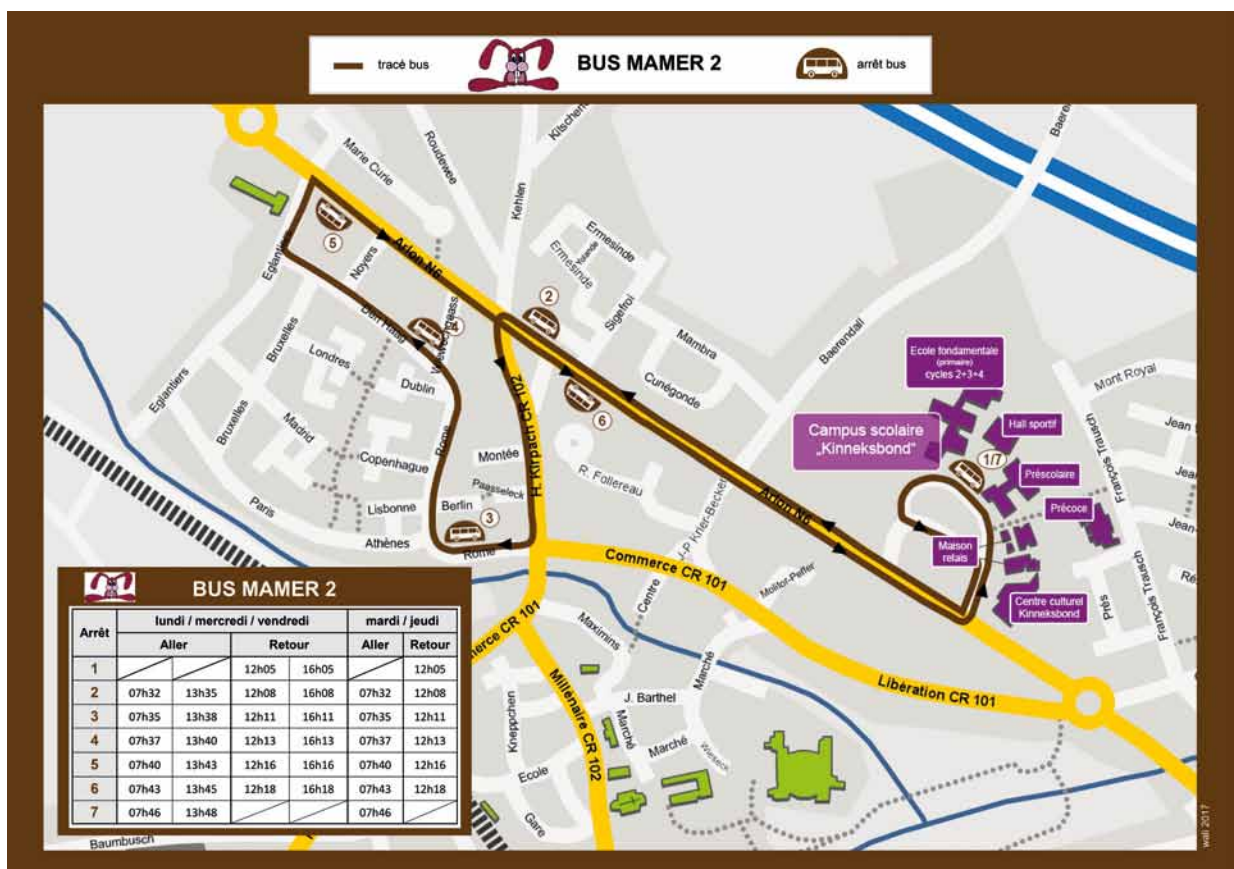
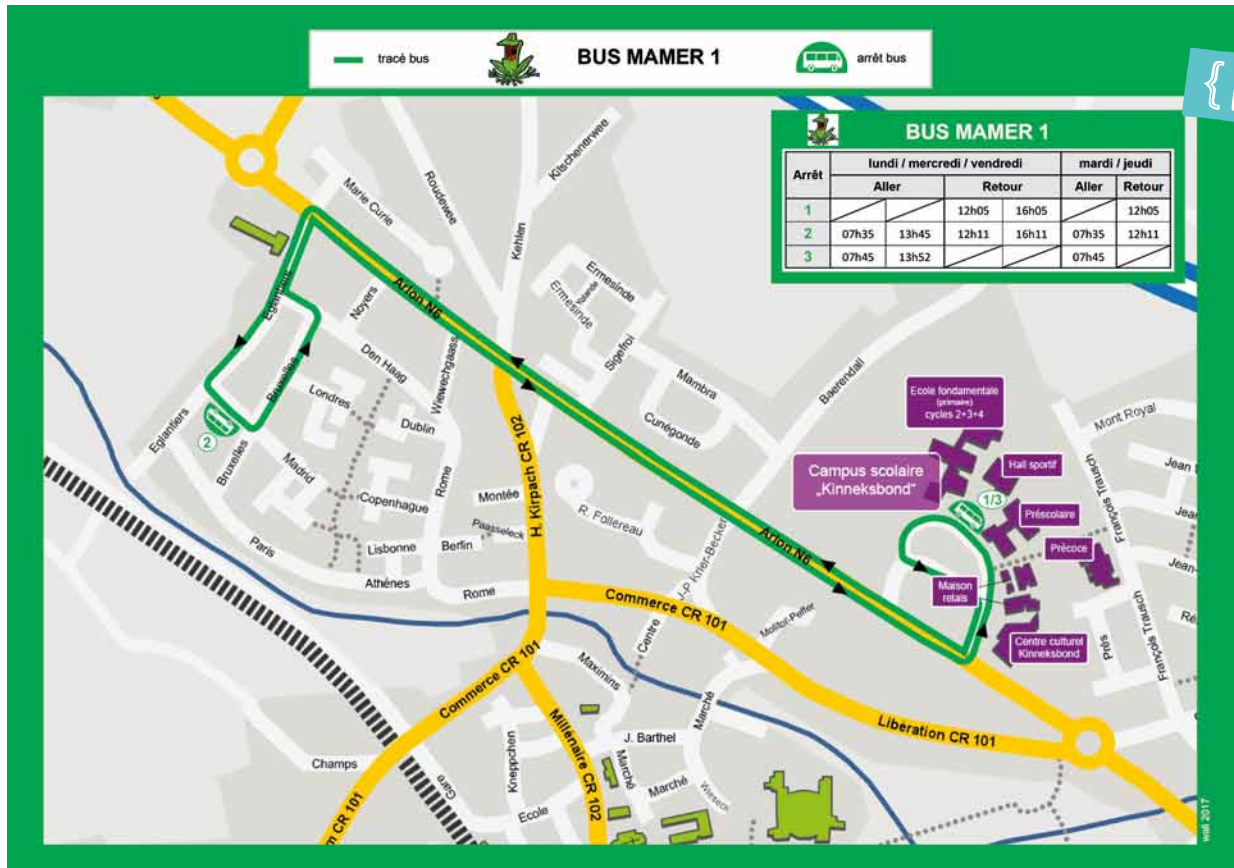


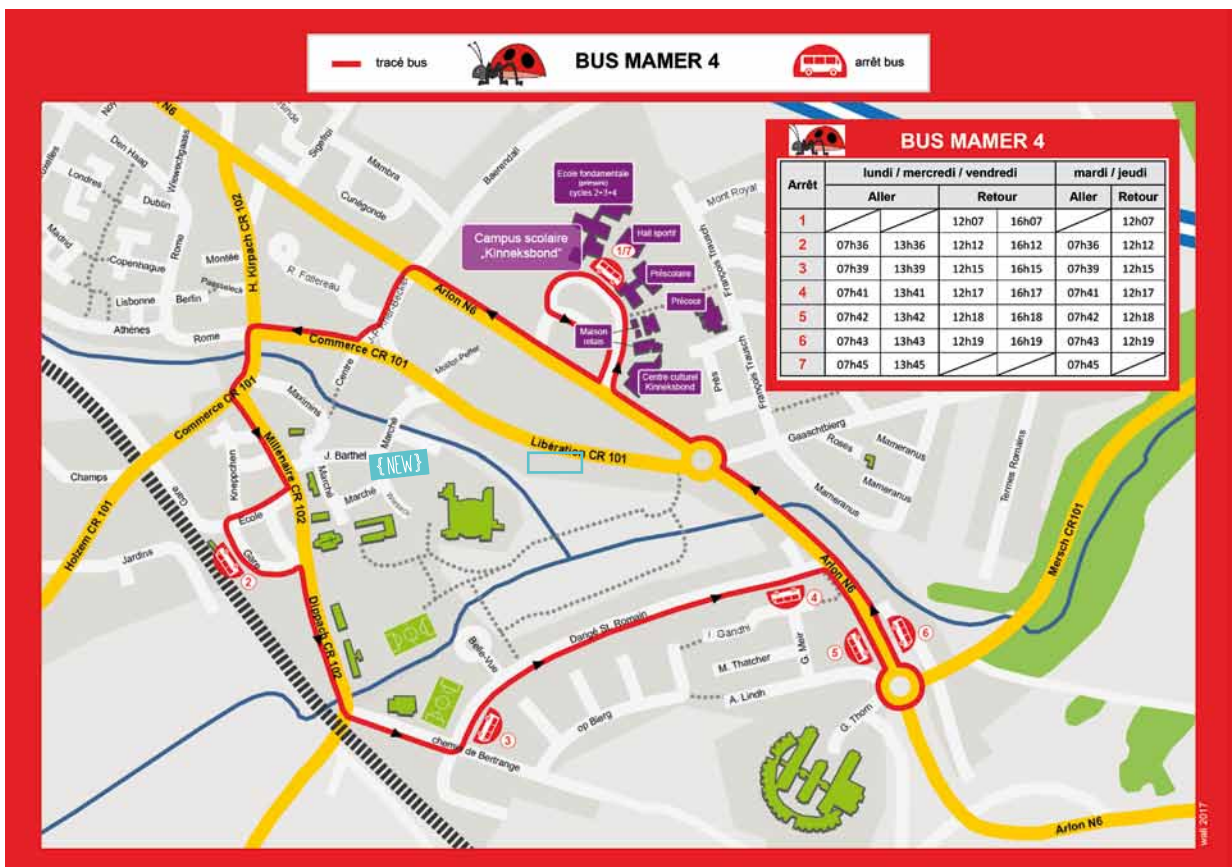
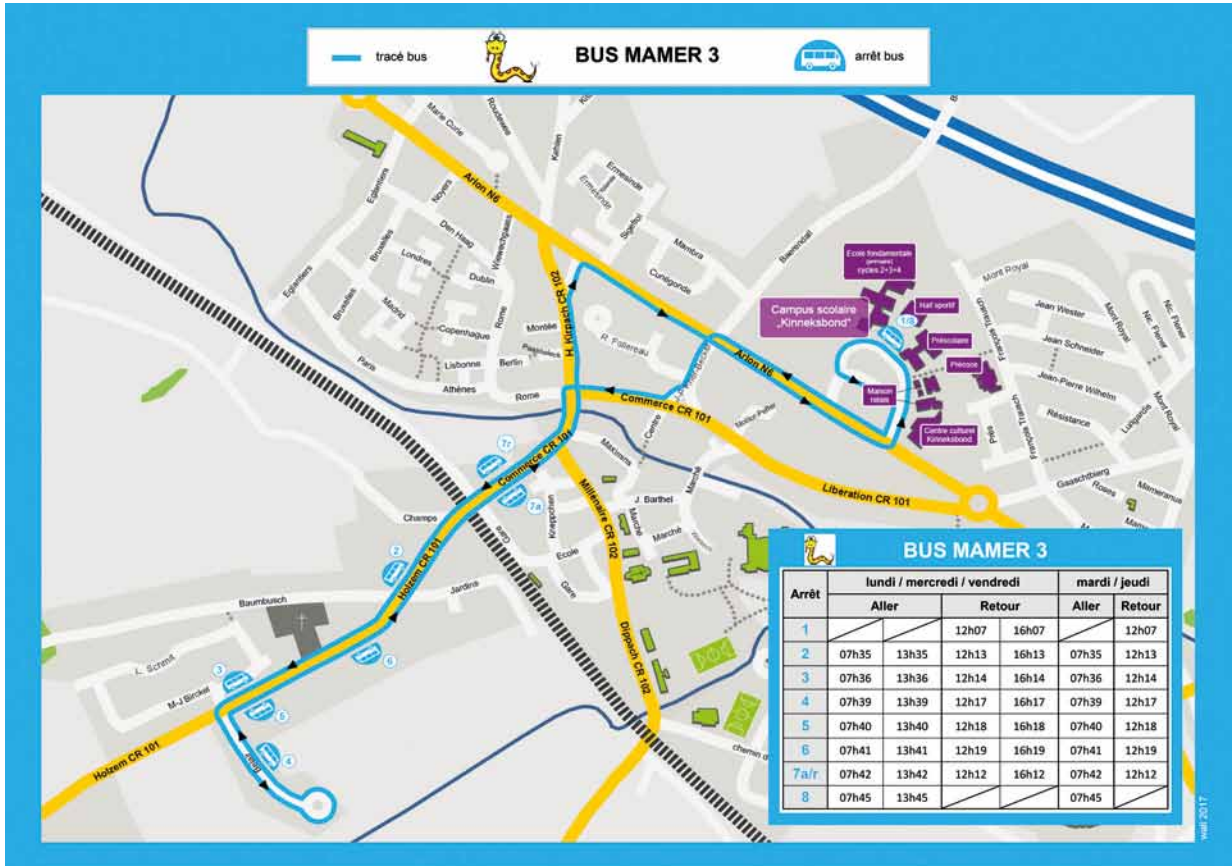
mai 2018

mai 2017

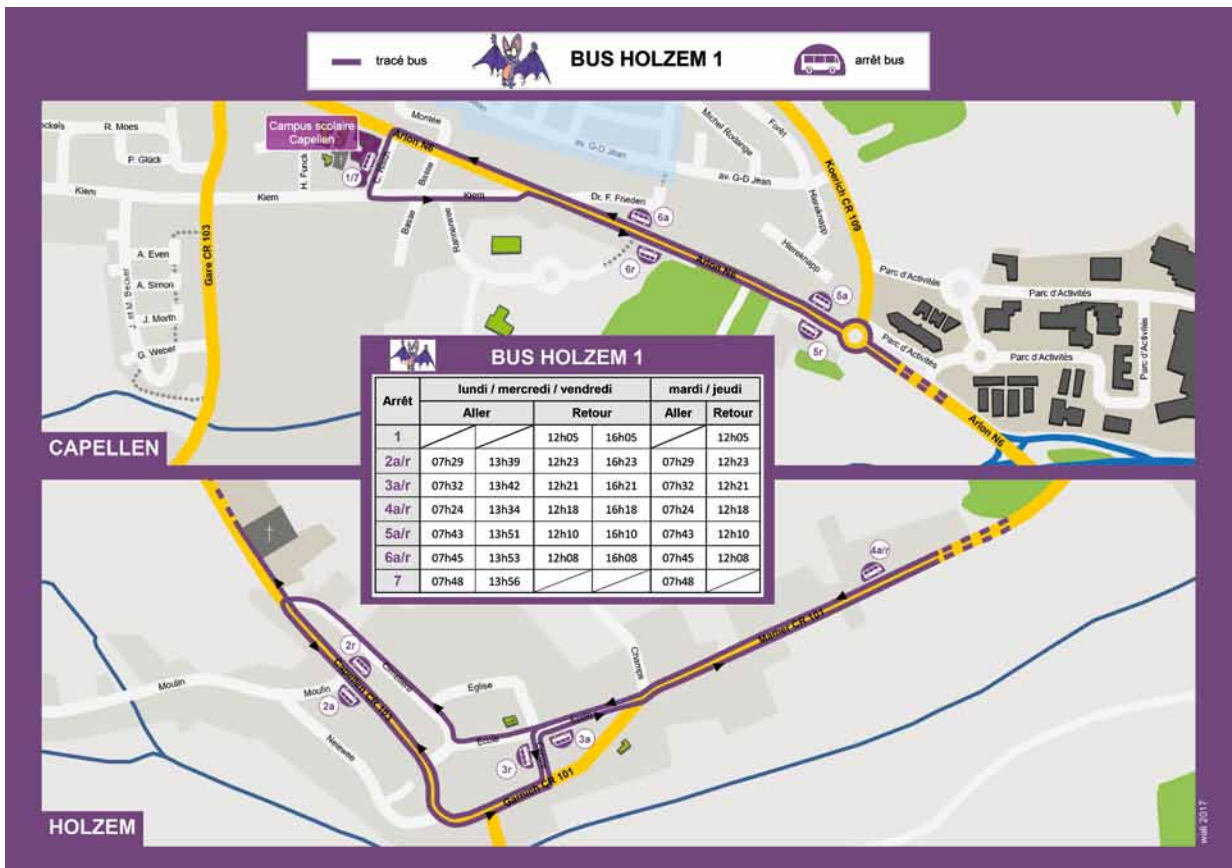
Transport scolaire (Bus)

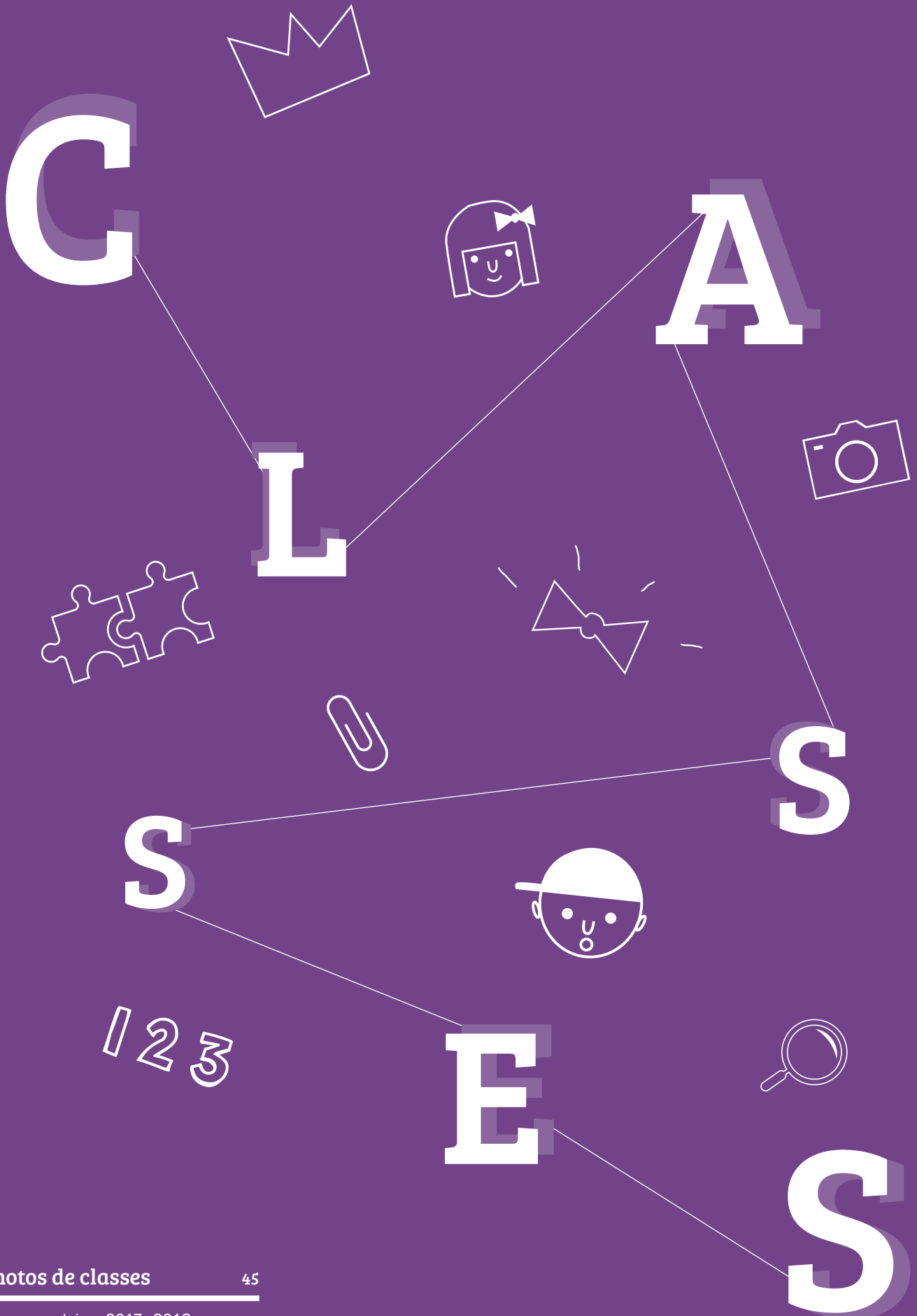
Schultransport (Bus)





Transport scolaire (Bus)
Schultransport (Bus)





Photos de classes 45

Classes scolaires 2017-2018
 Schulklassen 2017-2018.....46

Classes scolaires 2017-2018

Schulklassen 2017-2018

Précoce A - Anouk MORBY / Tanja ZAHLES



Précoce B - Annie ESCHETTE / Sandy DAUPHIN / Bianca GRIESER



Précoce C - Claudine KREMER / Nancy BRAUN



Précoce D - Françoise WEYDERT / Sandra MERGEN / Stéphanie WELBES / Sandy HOSCHIED





Précolaire A - Christiane DE LA HAMETTE



Précolaire B - Nathalie DARNÉ



Précolaire C - Liette COLLÉ



Précolaire D - Taiga ZEIEN





Précolaire E - Michèle PERL



Précolaire F- Audrey LEHNERS



Préscolaire G - Christina PEZZOLI



Préscolaire H - Célia DA SILVA PINTO



Précolaire I - Annick STRAUS



Précolaire J - Leslie PEZZOLI



Précolaire K - Nathalie SCHOLTES



2.1 A - Stéphanie SCHMIT / Catherine WITRY





2.1 B - Nathalie WAGNER



2.1 C - Eric JUNGBLUTH



2.1 D - Corinne COLLÉ



2 3
COOL

2.1 E - Anja DZIADEK / Stéphanie BINTENER



BICYCLE
MUSIC
BALLOON
CAMERA
LIFEBOAT
TRUCK
ABC
TRIANGLE



2.2 A - Tom CARIER



2.2 B - Carole FELLER



2.2 C - Anne BRUCHER



2.2 D - Anouk SIMON



2.2 E - Guy LEPAGE



2.2 F - Gilles NEIENS



3.1 A - Luc OLINGER



3.1 B - Danièle REUTER





3.1 C - Daisy SERVAIS



3.1 D - Martine BOUCHÉ



3.1 E - Maryse BADEN / Carole SOMMAVILLA



3.2 A - Marcelle MARX





3.2 B - Laurent LEPAGE



3.2 C - Christian BOUR



3.2 D - Tanja BREDEN



3.2 E - Giovanna GIANNINI



4.1 A - Julie DECKER



4.1 B - Amira SAYED



4.1 C - Cathy MEYER



4.1 D - Jeff SERVAIS





4.1 E - Mike STILETTO / Joëlle HEIN



4.2 A - Emmanuelle SEIWERATH / Gast WEYDERT / Annick SCHMIT



4.2 B - Claude GREIVELDINGER

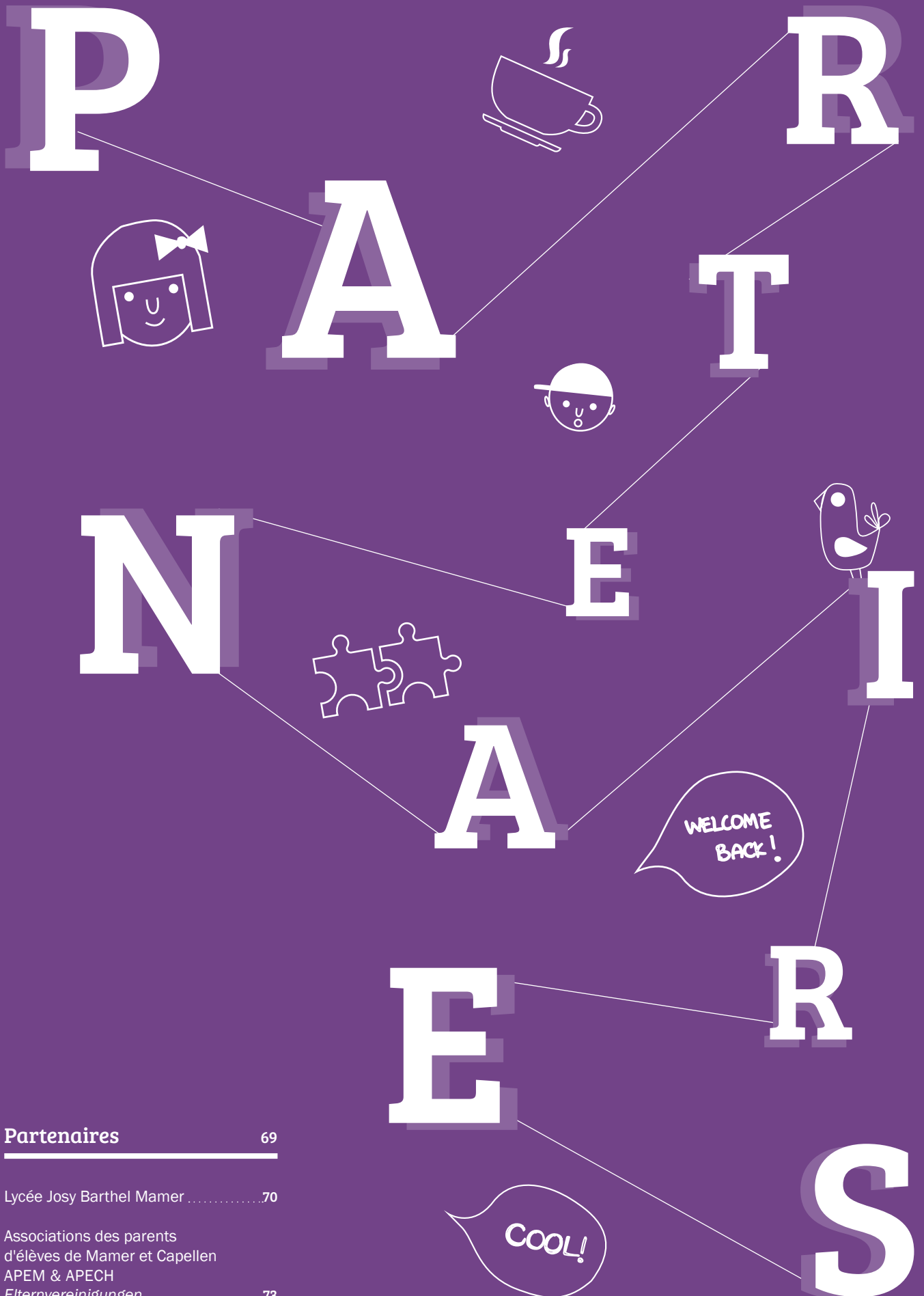


4.2 C - Carole KAUTH



4.2 D - Nathalie FRATONI





Partenaires 69

Lycée Josy Barthel Mamer70

Associations des parents
d'élèves de Mamer et Capellen
APEM & APECH
Elternvereinigungen 73

Lycée Josy Barthel Mamer



Pourquoi aller au LJBM ?

Apprendre de manière efficace

- Travail intensif en petites classes
- Équipe d'enseignants dynamiques et motivés
- Bons résultats aux examens finaux

Une vaste offre scolaire

» Secondaire classique

7^e - 1^e
 Moderne et classique ^(latin),
 sections scientifiques B et C
 section G architecture et urbanisme
 section G langues

Être bien encadré

- Contacts personnels entre enseignants, élèves et parents
- Études dirigées et surveillées
- Nombreuses activités parascolaires



Orienté vers le futur

- Nouvelles technologies et infrastructures
- Approche pédagogique innovante
- Formation à des professions d'avenir
- Classes mobiles et connectées (iPad)

» Secondaire général

7^e - 5^e Classes inférieures
 4^e - 1^e Technique générale
 4^e - 1^e A3D / architecture design, design et développement durable
 4^e - 3^e Professions de santé (PS)

» Préparatoire

7^e - 5^e Classes inférieures

» Formation Professionnelle

10^e - 13^e Génie civil / Métiers du bâtiment (GC)

» BTS

- Bâtiments et infrastructures
- Professions immobilières

Contact

Lycée Josy Barthel Mamer
 2, rue Gaston Thorn
 L-8268 MAMER
 T.+352 263140-1
 F. +352 263140-200

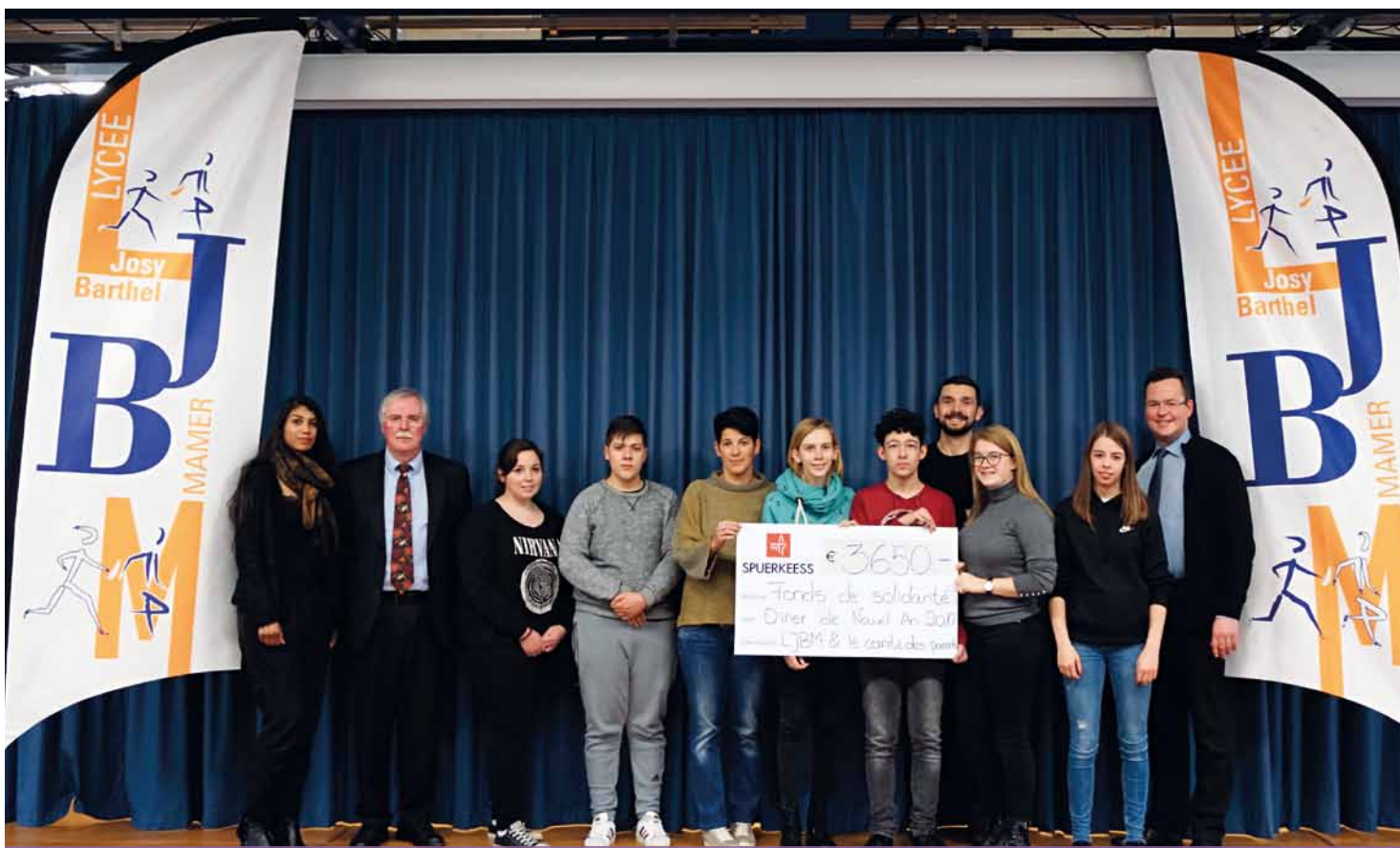


www.ljbm.lu

Lycée Josy Barthel Mamer



L'année scolaire 2017-2018 au « Mamer Lycée »



Remise d'un chèque au Fonds de Solidarité



1^{er} Prix au Concours Jeune Journaliste



Les candidats du LJB Talentowend



Échange scolaire en Inde



Science For Kids... Mettre la main à la pâte



Josy Helps : Ouschter Charity Laf

2, rue Gaston Thorn
L-8268 MAMER

T.+352 263140-1
secretariat-eleves@ljbm.lu

www.ljbm.lu



Lycée Josy Barthel Mamer



Les résultats des examens de 2018

Enseignement secondaire classique

12 candidats se sont présentés et 6 élèves ont été admis avec mention :

Très bien : 2 élèves
Bien : 1 élève
Assez bien : 3 élèves

Enseignement secondaire général

23 candidats se sont présentés aux examens et 18 ont été admis avec mention :

Bien : 10 élèves
Assez bien : 4 élèves
Admis : 4 élèves

Division du Technicien en Génie civil

43 élèves ont été certifiés

Associations des parents d'élèves

Elternvereinigungen



A.P.E.M.



APECH



Le comité

Dunja GRUNOW, présidente
Eugenio GIORGIO GAGGIA, trésorier
Isabelle WEIS-KOLLWELTER, secrétaire
dunja@dunja.lu
T. 31 28 83
T. 621 28 74 43

Membres:

Alexandra BERTEMES-MAUSEN
Fabienne CLABOTS
Angela DE FLORA
Mirella DELIC
Carine FABER
Elvire FERBER
Simone FRANK
Thessy KUBORN
Katia MAUER
Monique OSWEILER



Le comité

Mireille PAGANO-PHILIPPE, présidente
Liette LUDOVICY, vice-présidente
Jenny BOEHLER, trésorier
Sandy FELIX, secrétaire
sandy.felix@apech.lu
T. 691 240 678

Membres:

KIM ARRENSDORFF
JOËL BIEVER
SHIMAA HUSSEIN
MALOU HEURTZ
TANIA RIBEIRO



Chers parents,

A l'occasion de la rentrée des classes le **17 septembre 2018**, l'Association des Parents **APECH** (Capellen-Holzem) vous accueillera de 8h00 à 10h00 à la nouvelle école à Capellen (nous vous attendons au rez-de-chaussée – entrée route d'Arlon – cycles 2, 3, 4).

A la même heure, l'Association des Parents d'Elèves de Mamer **APEM** vous accueillera au bâtiment «primaire» au Campus scolaire «Kinneksbond». Nous nous réjouissons de pouvoir faire votre connaissance ou de vous revoir autour d'une tasse de café/thé et d'un morceau de gâteau. Ce sera également l'occasion pour vous de rencontrer d'autres parents.



N'hésitez pas à venir !

Liebe Eltern,

Anlässlich des Schulanfangs am **17. September 2018** lädt die Elternvereinigung **APECH** (Capellen-Holzem) Sie von 8:00 bis 10:00 Uhr zu Kaffee/Tee und Kuchen in der neuen Schule in Capellen ein (wir erwarten Sie im Erdgeschoss – Eingang „route d'Arlon“ – Zyklen 2, 3, 4).

Zur gleichen Zeit lädt die Elternvereinigung **APEM** die Eltern ins Schulgebäude „primaire“ am Schulcampus „Kinneksbond“ ein. Wir freuen uns, Sie bei dieser Gelegenheit kennen zu lernen respektiv wieder zu sehen. Hier bietet sich die Gelegenheit auch andere Eltern kennen zu lernen.

Kommen Sie vorbei!



Infos

74

Equipe médico-socio-scolaire.....75

Service pour enfants malades
à domicile
Service Krank Kanner Doheem.....75

Dispositifs d'aide
Hilfsdienste.....76-77

Calendrier scolaire 2018-2019
Schulkalender 2018-2019.....78

Informations et contacts
Nützlich und Kontakte.....79

Galerie photos
Fotogalerie.....81

Equipe médico-socio-scolaire

Des contrôles médicaux réguliers sont prévus par la loi et effectués par l'équipe médico-socio-scolaire.

Centre médico-social

2, rue J. C. Marshall
L-2181 Luxembourg
T. 48 83 33 - 1

Sophie REISER (assistante sociale)
sophie.reiser@ligue.lu

Josiane KOLBACH (infirmière en pédiatrie)
T. 621 201 145 (8h00-12h00)

Médecins / Ärzte

Dr Fred ERPELDING (médecin généraliste)
T. 31 23 73

Dr Maria BARTH (médecin généraliste)
T. 27 39 79 37

Dr Manette EWERT (médecin généraliste)
T. 27 39 09 22

Médecin dentiste / Zahnarzt

à désigner / zu ernennen

Service pour enfants malades à domicile

Service Krank Kanner Doheem

Permanence

Lundi au jeudi de 7h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00.
Vendredi de 7h00 à 12h00.
Répondeur de 18h00 à 7h00.
Le service est fermé les week-ends et
jours fériés (répondeur).

Nous prenons en charge votre enfant malade :

- à son domicile pendant que vous poursuivez votre activité professionnelle ;
- si votre enfant est malade et que vous avez besoin de nous, vous n'avez qu'à téléphoner. Une collaboratrice viendra à votre domicile pour prendre soin du petit malade. Par sa présence et son travail, elle contribue à ce que l'enfant guérisse sans problèmes et garde un bon souvenir de ce temps à la maison. La visite d'un médecin est supposée pour avoir des informations et instructions concernant la maladie et le traitement ;
- si vous élevez seul(e) vos enfants, votre demande est prioritaire.

Depuis août 2016, la Commune de Mamer accorde une subvention qui s'élève à 50% des montants facturés (sans pouvoir dépasser un montant de 150 Euro par enfant / année scolaire) par le Service pour enfants malades à domicile. Plus d'informations et le formulaire à remplir sur www.mamer.lu

Telefondienst

Montag bis Donnerstag von 7:00 bis 12:00
und von 14:00 bis 18:00 Uhr.
Freitag von 7:00 bis 12:00 Uhr. Anrufbeantworter von 18:00 bis 7:00 Uhr.
An Wochenenden und Feiertagen ist der Dienst geschlossen (Anrufbeantworter).

Wir betreuen Ihr krankes Kind:

- in seiner gewohnten häuslichen Umgebung während Sie Ihrer Berufstätigkeit nachgehen;
- eine Mitarbeiterin betreut auf Anfrage Ihr Kind zu Hause in seiner gewohnten Umgebung. Sie befolgt die Anordnungen des Arztes, dessen Besuch vorausgesetzt wird. Zu den Aufgaben der Mitarbeiterin gehört alles was zur Versorgung des Kindes gehört. Wir möchten mit unserer Arbeit dazu beitragen, dass Ihr Kind ohne Probleme wieder gesund wird und die Zeit zu Hause in positiver Erinnerung behält;
- auf Anfragen von Alleinerziehenden gehen wir prioritär ein.

Seit August 2016 bezuschusst die Gemeinde Mamer 50% der in Rechnung gestellten Beträge (bis zu einem Gesamtbetrag von 150 Euro pro Kind / Schuljahr) des Service Krank Kanner Doheem. Mehr Informationen und das entsprechende Formular unter www.mamer.lu

Contact :

95, rue de Bonnevoie
L-1260 Luxembourg
T. 48 07 79

www.fed.lu



Les enfants malades devront obligatoirement rester à la maison et ne pourront être envoyés ni à l'école ni à la Maison Relais.

Kranke Kinder müssen zu Hause bleiben und dürfen weder zur Schule noch in die „Maison Relais“ geben.

{SUBVENTION}

Dispositifs d'aide

Centre de Logopédie

Le Centre de Logopédie est une école spécialisée dépendant du Ministère de l'Éducation Nationale.

Le Centre de Logopédie prend en charge les enfants atteints de troubles de l'évolution du langage et de la parole dès l'âge scolaire. Un dépistage systématique dans les classes du 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental du pays est offert par des professeurs d'enseignement logopédique.

La guidance parentale, la rééducation dans un des centres régionaux, l'admission temporaire des enfants dans un groupe scolaire du Centre de Logopédie sont des possibilités. Le but principal de la rééducation logopédique est toujours une réinsertion scolaire de l'enfant. Le Centre de Logopédie prend en charge les enfants avec des déficiences auditives dès leur signalisation et jusqu'à la fin de leur scolarisation.

4, place Thomas Edison
L-1483 Strassen
T. 44 55 65 - 1
www.logopedie.lu



Institut pour Deficients Visuels (IDV)

Cet institut est chargé de la prise en charge d'élèves déficients visuels et aveugles. Elle assure leur prise en charge à tous les niveaux de l'enseignement (précoce, préscolaire, primaire, secondaire et universitaire). Elle assure une assistance en classe et met à disposition des personnes concernées du matériel spécialisé (vidéoloupes, équipements informatiques pour personnes aveugles et malvoyantes, cahiers spéciaux, moyens auxiliaires spécialisés pour l'enseignant).

L'IDV n'a pas de classes propres. Les enfants sont pris en charge dans leurs classes et structures habituelles.

17A, route de Longwy
L- 8080 Bertrange
T. 45 43 06 - 1
F. 45 43 06 - 700

SCAP

Service de Consultation et d'Aide pour Troubles de l'Attention, de la Perception et du Développement Psychomoteur

Services offerts :

- consultations pédagogiques et psychologiques ;
- anamnèse, diagnostic, bilan ;
- thérapie individuelle (intégration sensorielle, psychomotrice) ;
- groupes psychomoteurs pour parents et enfants ;
- thérapie d'apprentissage ;
- orientation médicale thérapeutique et scolaire ;
- psychothérapie cognitive-comportementale ;
- travail avec les parents concernés ;
- consultations pour professionnel.

Bâtiment institut pour IMC
1, place Thomas Edison
L-1483 Strassen
T. 26 44 48 - 24
F. 26 44 48 - 48
www.scap.lu



Sipo Mamer : suivi pédagogique et thérapeutique du jeune enfant et de sa famille

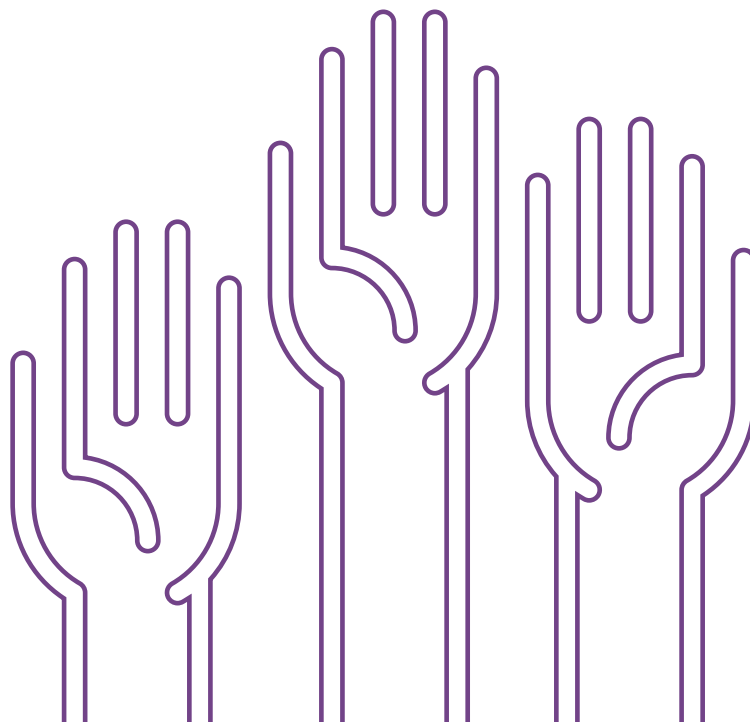
Le Sipo, une association sans but lucratif, offre aujourd'hui différents services pour enfants, familles et professionnels ; entre autres les services d'intervention et d'aide précoce pour enfants entre 0 et 6 ans et leurs familles.

Adressez-vous au Sipo :

- si votre enfant a entre 0 et 6 ans et que son développement vous fait des soucis ;
- si vous observez un retard de développement chez votre enfant ;
- si votre enfant présente un handicap ;
- si le comportement de votre enfant vous pose des problèmes ;
- si vous avez des questions quant au développement et à l'éducation de votre enfant.

Cette offre de services est agréée par le Ministère de la Famille. Grâce à une convention de financement avec ce Ministère, ces services sont offerts gratuitement.

7, rue du Millénaire
L-8254 Mamer
T. 44 71 71
F. 44 71 81
www.sipo.lu



Hilfsdienste

„Centre de Logopédie“

Der „Centre de Logopédie“ ist eine Sonderschule, die dem Luxemburger Unterrichtsministerium untersteht.

Sie ist zuständig für Kinder ab 6 Jahren, die unter Sprachentwicklungsstörungen leiden. Eine systematische Früherkennung der betreffenden Probleme wird in allen Zyklus-1-Klassen des Fundamentalunterrichts von ausgebildeten logopädischen Lehrern ermöglicht. Die Orientierung der Eltern, die Erziehung der Kinder auf logopädischer Basis in einem der „Centres régionaux“, die zeitlich fixierte Eingliederung der Kinder in eine Lerngruppe des „Centre de Logopédie“ werden als Hilfsmaßnahmen angeboten.

Das Ziel der logopädischen Erziehung ist die definitive Reintegration des Kindes in den klassischen Schulunterricht. Neben den sprachgestörten Kindern nimmt sich der „Centre de Logopédie“ aller Kinder mit auditiven Problemen an, und zwar ab dem Auftreten der Symptome bis zum Abschluss der Pflichtschulzeit.

4, place Thomas Edison
L-1483 Strassen
T. 44 55 65 - 1
www.logopedie.lu



Institut pour Deficients Visuels (IDV)

Dieses Institut betreut sehbehinderte und blinde Kinder. Auf allen Unterrichtsstufen (Früherziehung, Vorschule, Primärschule, Sekundarschule, Universität) bietet es Unterstützung in der Schulklasse an und stellt den betroffenen Personen spezialisiertes Material zur Verfügung (Videolupen, Informatikmaterial für Blinde und Sehbehinderte, Spezialhefte, spezialisiertes Hilfsmaterial für die Lehrer).

Das IDV hat keine eigenen Klassen. Die Kinder werden in ihren eigenen Klassen und Strukturen betreut.

17A, route de Longwy
L- 8080 Bertrange
T. 45 43 06 - 1
F. 45 43 06 - 700

SCAP

Beratungsstelle für Aufmerksamkeits-, Wahrnehmungs- und psychomotorische Entwicklungsdefizite

Angeborene Dienste:

- Beratungen pädagogischer und psychologischer Art;
- Anamnese, Diagnose, Befund, Lerntherapie;
- individuelle Therapie (Regulierung sensorischer und psychomotorischer Defizite);
- Psychomotorik-Gruppen für Eltern und Kinder;
- medizinische, therapeutische und schulische Orientierung;
- kognitiv-verhaltensspezifische Psychotherapie;
- Zusammenarbeit mit den betroffenen Eltern;
- Beratungen für Berufstätige.

Bâtiment institut pour IMC
1, place Thomas Edison
L-1483 Strassen
T. 26 44 48 - 24
F. 26 44 48 - 48
www.scap.lu



Sipo Mamer : pädagogische und therapeutische Betreuung des Kindes und seiner Familie

„Sipo“, eine Vereinigung ohne Gewinnzweck, bietet zahlreiche Dienstleistungen für Kinder, Familien und Berufstätige an, unter anderen die Hilfen für Kinder bis 6 Jahre und ihre Familien.

Sie können sich an „Sipo“ wenden, wenn:

- Ihr Kind nicht älter als 6 Jahre ist und Sie sich um seine Entwicklung sorgen;
- Sie einen Rückstand in der Entwicklung Ihres Kindes feststellen;
- Ihr Kind unter einer Behinderung leidet;
- Ihnen das Verhalten Ihres Kindes Sorgen bereitet;
- Sie Fragen bezüglich der Entwicklung und der Erziehung Ihres Kindes haben.

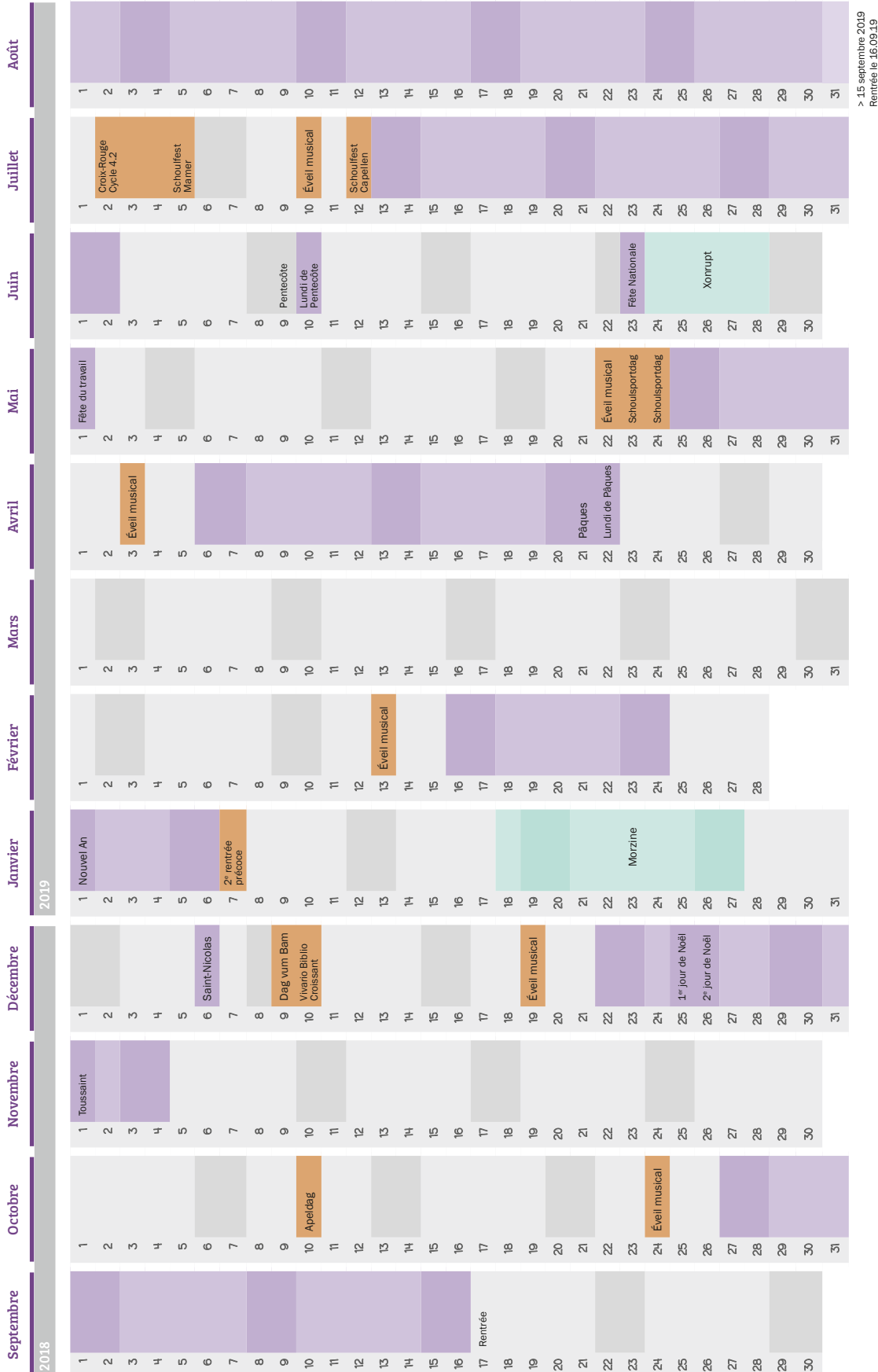
Dieses Hilfsangebot ist vom Familienministerium genehmigt und – dank einer Vereinbarung mit diesem Ministerium – kostenlos.

7, rue du Millénaire
L-8254 Mamer
T. 44 71 71
F. 44 71 81
www.sipo.lu



Calendrier scolaire 2018–2019

Schulkalender 2018–2019



Colonies
Ferienlager

Fêtes, activités
Feste, Aktivitäten

Vacances scolaires et jours fériés
Schulferien und Feiertage

Informations et contacts

Nützliches und Kontakte



MAMER
CAPELLEN

Campus « Kinneksbond » Mamer

Cycles 1 + 2 + 3 + 4
Concierger: Pascal MULLER

president@mamerschoulen.lu
concierger-mamer@mamerschoulen.lu

T. 26395 - 600
T. 691 31 35 45

Maison Relais Mamer

Standard

mr.mamer@arcus.lu

T. 26395 - 200

Campus Capellen

Cycles 1 + 2 + 3 + 4
Concierger: Gilles GOEHLER

president@mamerschoulen.lu
concierger-cap@mamerschoulen.lu

T. 26395 - 600
T. 691 31 35 40

Maison Relais Capellen

Standard

mr.capellen@arcus.lu

T. 26395 - 800

Partenaires

RePaMa (Représentants Parents
d'élèves Mamerschoulen)

repama@mamerschoulen.lu

page 21

A.P.E.M.
Association des Parents d'Élèves
de Mamer

dunja@dunja.lu

page 73

A.P.E.C.H.
Association des Parents d'Élèves
de Capellen et Holzem

sandy.felix@apech.lu

page 73

LASEP

lasep@mamerschoulen.lu

page 29

LJBM
Lycée Josy Barthel Mamer

secretariat-eleves@ljbm.lu

page 70



Comité d'école *Schulkomitee*

(d. g. à d.)

Gilles GLESENER, Christiane de la HAMETTE, Maryse BADEN, Pascale TAPPELLA, Marc THOMMES, président du Comité d'école, Véronique WELTER, Giovanna GIANNINI, Stéphanie SCHMIT, Christian BOUR

Commission scolaire *Schulkommission*

Président / *Präsident*

Luc FELLER

Secrétaire / *Sekretärin*

Christiane HAMES

Membres / *Mitglieder*

Maryse BADEN
Alexandra BERTEMES
Ednée BESCH-GLANGE
Lydia BINTENER
Christiane DE LA HAMETTE
Sandra FELIX
Simone FRANK
Gilles GLESENER
Dunja GRUNOW
Marie-Paule GREISCH
Jessica KLOPP
Nadine KNEIP
Biagio PAGANO
Gilles REGENER
Marc THOMMES

Directrice régionale de l'enseignement fondamental *Regionaldirektorin der Grundschule*

Marie-Paule GREISCH
Bureau Bertrange
17A, route de Longwy
L-8080 Bertrange
secretariat.mamer@men.lu
marie-paule.greisch@men.lu

Directrices adjointes *Stellvertretende Direktorinnen*

Brigitte KEIPES
Nadine LEMMER

Service scolaire à la commune *Schuldienst der Gemeinde*

Barbara SIMOES
service.scolaire@mamer.lu
T. 31 00 31 - 53

Présidence du Comité d'école *Präsidenschaft des Schulkomitees*

T. 26395 - 600
president@mamerschoulen.lu

Marc THOMMES
président du Comité d'école
T. 691 32 35 11

Christiane DE LA HAMETTE
adjointe au président
T. 691 32 35 12

Maryse BADEN
adjointe au président
T. 691 31 35 28

Galerie photos

Fotogalerie







